



Les cahiers de
PROSPECTIVE
Jeunesse

Bureau de dépôt - 1050 BRUXELLES 5

Cahiers - Volume 2 - n° 2 - 2^{ème} trimestre 97

Dossier :
"Ecole et prévention"
Tome 1

Cannabis :
quand la neuropharmacologie
interroge un mythe

De la prévention à l'école...
des "écoles" de prévention ?

La prévention, entre
information et dissuasion :
des constats,
des projets, des questions... !

Rédacteur en chef

- Henri Patrick CEUSTERS

Comité de Rédaction

- Henri Patrick CEUSTERS
- Martine DAL
- Bernard DE VOS
- Claire HAESAERTS
- Alain MICHELET
- Michel ROSENZWEIG

Maquette

- Henri Patrick CEUSTERS et Claire HAESAERTS

Secrétariat et saisie

- Claire HAESAERTS

Illustration de couverture

- Etienne SCHREDER

Editeur Responsable

- Raymond VERITER

Comité d'accompagnement

Philippe ALLARD, Journaliste • Philippe BASTIN, Directeur d'Infor Drogues, Bruxelles • Danielle DOMBRET, Secrétaire-Documentaliste, Prospective Jeunesse • Pascale JAMOULLE, Chargée de Recherche de la Cellule Toxicomanies du CPAS de Charleroi • Alexia JONCKEERE, Juriste, Droit des Jeunes, Bruxelles • Thérèse NYST, Chargée de Formation et Guidance, Prospective Jeunesse • Anne PAPEIANS, Consultante-Formatrice, Prospective Jeunesse • Philippe QUACHEBEUR, Service extérieur de la Santé, Ministère de la Communauté Française de Belgique • Micheline ROELANDT, Psychiatre, Bruxelles • Gustave STOOP, Administrateur SOS Jeunes - Prospective Jeunesse • Eric VANDERSTEENEN, Chef de Projet, Médiathèque de la Communauté Française de Belgique.

Collaborations extérieures

Roger ANDRE, Licencié en Psychologie, Directeur du Centre PMS Libre I de Marche-en-Famenne • François DE REUCK, Assistant social, "Le Pont", Molenbeek • Alexia JONCKHEERE, Juriste, Service Droit des Jeunes, Bruxelles • Jacques MICHELET, Psychologue-psychodramatiste, Centre PMS provincial de Mons • Brigitte PORTAL, Psychologue • Laurent SURIN, Capitaine de Gendarmerie, Criminologue, Officier du district de Bruxelles. • Jean-Pol TASSIN, Directeur de Recherche à l'Inserm, laboratoire de neuropharmacologie du Collège de France, Paris • Nicolas WITKOWSKI, Journaliste scientifique, France.

Mise en page et impression

- Imprimerie B7, Thierry BERGHMANS, GRACE-HOLLOGNE

Les articles publiés reflètent les opinions de leur(s) auteur(s) mais pas nécessairement celles des responsables des "Cahiers de Prospective Jeunesse".

Ces articles peuvent être reproduits moyennant la citation des sources et l'envoi d'un exemplaire à la rédaction.

Ni Prospective Jeunesse asbl, ni aucune personne agissant au nom de celle-ci n'est responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations reprises dans cette publication.

Publication trimestrielle

Abonnement annuel

Frais d'envoi compris

	Belgique	CEE	Autres pays
Institution	900	1000	1100
Personnel	750	850	950
Etudiant	600	700	800

Prix au numéro : 250 FB.

Prospective Jeunesse asbl - 27 rue Mercelis - 1050 Bruxelles

Tél : 02/512.17.66

Fax : 02/513.24.02

Numéro de compte bancaire de Prospective Jeunesse : 210-0509908-31

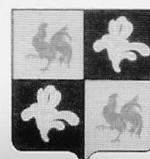
Adresse E-MAIL : prospective.jeunesse@skynet.be

<http://www.prospective-jeunesse.be>



N° ISSN : 1370-6306

Avec le soutien de la Communauté française de Belgique et de la
Commission communautaire française de la région de Bruxelles-Capitale.



*E*n guise de prévention à ce numéro...

Questionner l'articulation "école et prévention", c'est plonger dans la complexité. Les événements politiques de cette année en témoignent tant par les tensions qui ont marqué le monde scolaire vis-à-vis du politique que par les politiques sécuritaires qui ont envahi le champ social et l'école.

Dans ce contexte, le risque de confusion de rôles et de statuts entre les différents intervenants en "Prévention" est une réalité, le terme même de "Prévention" y prend plusieurs sens.

En effet, si, à Prospective Jeunesse, nous pensons que la prévention est l'affaire de chacun, tout n'est pas bon à faire en cette matière et des actions entamées avec beaucoup d'énergie et de bonne foi peuvent finalement se révéler inutiles et même contre-productives.

*D*e quelle prévention parlons-nous ? Nous voulons poser la prévention comme "possibilité d'apprentissage de la démocratie".

Cette conception de la prévention, se fondant sur un questionnement éthique, et non sur une vision moralisatrice, vise à restaurer, pour l'individu, des possibilités de choix concernant son bien-être et ses relations "harmonieuses" avec les autres dans la cité.

Plutôt que tel ou tel comportement (jugé bon et par qui ?), ce qui est en point de mire, c'est l'adoption volontaire d'un comportement correspondant à la personne, à ses valeurs, son mode de vie, la situation qu'elle traverse..

Du côté de l'intervenant, la prévention se définit alors comme une relation d'accompagnement, c'est-à-dire susciter, faciliter, encourager le choix libre et éclairé d'un comportement toujours à adapter, c'est promouvoir plutôt que contraindre.

Concrètement, il ne s'agit pas, par exemple, de prendre la place des enseignants, mais de soutenir leur travail, d'accompagner l'équipe éducative.

La prévention est une culture à installer qui permet des passerelles e.a. vers le secteur psycho-médico-social et qui, par la parole, crée de la "reliance". Cette notion de la prévention, portée par l'ensemble des intervenants "traditionnels" du secteur psycho-social (Aide à la jeunesse, Planning familial, Santé mentale, Toxicomanie, Centre PMS, etc.) est donc axée sur l'idée de socialisation. Elle vise une plus grande justice sociale et l'émancipation.

Il s'agit ici de prévention étroitement liée à une connaissance culturelle des "Droits de l'homme". On est en dehors du système de justice pénale.

*D*epuis les années 90, on remarque l'émergence sur ce même terrain d'un autre discours via les contrats de prévention, de sécurité, ... mettant en avant la préoccupation du "contrôle social". Pour résoudre un problème, on s'attaque aux symptômes (visibles) pour les réduire, pour "normaliser". La priorité c'est le grand-public qu'il faut sécuriser par rapport à des populations à risque qu'il faut occuper, contrôler, ... On voit sur le terrain le retour d'un modèle de type sanctionnel, on passe d'un idéal de justice sociale à un idéal de justice pénale.

Sur le terrain, la prévention ...c'est le flou. On pourrait supposer, vu les objectifs mis en avant, que le ministère de l'Intérieur subsidie "des projets socio-sanitaires" et que les Régions subsidient "des projets sécuritaires".

Dans ce contexte, beaucoup de questions se posent aux différents acteurs internes et externes au monde scolaire notamment.

La logique d'une prévention-contrôle ne se met-elle pas en place au détriment d'une prévention qui, parce qu'il existe une société duale inacceptable, se positionnerait en tant que "conflictuelle" et dont les enjeux sociaux viseraient à sortir de l'idéologie consuelle (de "normalisation") ?

Quelles sont les synergies possibles entre ces différents intervenants et l'école ? Comment soutenir l'école dans ses propres ressources avant de faire intervenir la loi extérieure, comme la loi pénale ?...

Ces Cahiers veulent donc ouvrir la controverse en donnant d'abord la parole à la pratique des différents acteurs de terrain externes et internes à l'école, pour ensuite, à partir de l'interpellation de ces pratiques, sans aucune prétention d'être exhaustifs, approfondir des questions de fond, les analyser, les (dé)construire, les articuler...

Et comme mieux vaut prévenir pour bien lire et qu'un lecteur prévenu en vaut deux... pour que chacun y trouve son compte, nous avons choisi d'aborder cette thématique en (au moins) deux numéros.

Ce premier numéro fera écho de questionnements partant de l'intérieur, de pratiques d' "acteurs de prévention" diversifiés autour de ce champ scolaire (centres PMS, gendarmerie, AMO, contrat de sécurité ...) pour se prolonger, dans le numéro suivant, par des approches, des réflexions, des mises en tensions à partir de lieux "un peu plus éloignés" (planning familial, service aux éducateurs, chercheurs, ...).

Martine Dal et Henri Patrick Ceusters

E
D
I
T
O
R
I
A
L

CANNABIS : UN STUPÉFIANT A DÉMYSTIFIER

La science peut-elle dépassionner le débat ?

Jean-Pol TASSIN¹ et Nicolas WITKOWSKI²

N.D.L.R. : Au mois de mai de cette année, la commission parlementaire "drogue" rendait publiques ses recommandations. Ces dernières formulent à l'égard du pouvoir judiciaire la demande de donner "la plus basse des priorités" aux poursuites concernant l'usage et la détention personnels du cannabis et de ses dérivés. En clair, ces recommandations permettent seulement d'alléger l'opportunité des poursuites sans pour autant garantir que le pouvoir judiciaire n'engagera plus de poursuites à l'encontre des usagers de cannabis. La Belgique s'engage donc dans l'antichambre de la dépénalisation "de facto", mais sans le dire.

Dans la pratique, par contre, l'on doit malheureusement constater que des actions répressives ont encore lieu, notamment dans les écoles secondaires de l'agglomération bruxelloise qui ont reçu récemment la visite de la gendarmerie. Le débat sur la nocivité du cannabis reste contradictoire et surtout passionnel et irrationnel.

Aussi, il nous a semblé intéressant et constructif de publier une synthèse des dernières recherches sur le cannabis effectuées par l'équipe de Jean-Pol TASSIN, Directeur de recherche du laboratoire de neuropharmacologie du prestigieux Collège de France.

Michel Rosenzweig, Chargé de Recherche et Formation, Prospective Jeunesse.

On connaît bien les effets psychotropes du cannabis, mais son mode d'action cérébral est encore mal connu. Les mythes d'un produit considéré comme néfaste pour la société et la santé de ses adeptes ont cependant la vie dure.

Les fidèles lecteurs du célèbre *Lancet*, journal faisant autorité dans le monde de la recherche médicale, ont été pour le moins surpris par l'éditorial du 11 novembre dernier. "Deglamorising cannabis" - c'est son titre - commence par une phrase affirmative : "L'usage du cannabis, même sur une longue période, n'est pas dangereux pour la santé", et se poursuit par une sérieuse mise en cause de l'inertie des politiques sur ce sujet chaud. Il est vrai qu'en Grande-Bretagne, en France comme ailleurs, le refus délibéré d'envisager froidement la question de la décriminalisation de l'usage du cannabis a montré une remarquable inefficacité, sinon à remplir les tribunaux.

Ce que l'on sait aujourd'hui de l'action du cannabis, ou chanvre indien (cfr. colonnette), tient en trois dates clés. 1964, tout d'abord, avec la découverte du principe actif, le delta-9-tétrahydrocannabinol (cfr. colonnette) ou THC;³ 1990 ensuite, date de la mise en évidence de récepteurs du THC dans le système nerveux central;⁴ 1992 enfin : avec les travaux de l'équipe de A.C. Howlett, de l'université de Saint-Louis (Missouri), montrant que des produits endogènes libérés par des neurones du cerveau se lient aux récepteurs du THC;⁵ et avec ceux de l'équipe israélienne de Raphaël Mechoulam et du groupe américain de William Devane prouvant qu'une molécule très hydrophobe, baptisée anandamide (de *ananda*, félicité en sanskrit), est fabriquée par le cerveau et se lie aux récepteurs cérébraux du THC.⁶

© "La Recherche"
n° 287, mai 1996.

Le cannabis est une herbe d'origine asiatique (*cannabis sativa*) de la famille de l'ortie. Ses feuilles et ses fruits constituent la marijuana, qui est fumée pure ou mélangée à du tabac. Le haschich (shit ou kif), beaucoup plus actif que la marijuana, est la résine sécrétée par les feuilles. Il peut être fumé ou consommé sous forme de gâteaux.

La teneur en THC du cannabis est très variable. Une cigarette moyenne de marijuana peut contenir 2 à 10 mg de THC. La moitié est absorbée à l'inhalation. De quoi produire des effets psychotropes, puisque ceux-ci apparaissent à partir de 0,05 mg par kilogramme de poids.

Symptômes immédiats de la prise de cannabis : entre autres pupilles dilatées, accélération du rythme cardiaque, hypotension, hypoglycémie et sensation de faim, euphorie, etc.

Passage aux drogues dures
Il n'existe pas d'étude longitudinale ayant suivi des consommateurs de cannabis sur une longue période, que ce soit en Europe ou aux Etats-Unis.

1. Directeur de Recherche à l'Inserm, laboratoire de neuropharmacologie du Collège de France, Paris.

2. Journaliste scientifique.

Il est tentant de faire un parallèle entre l'anandamide et les enképhalines, neuropeptides qui se lient aux mêmes sites que la morphine. A l'époque de la découverte des enképhalines dans des extraits de cerveau, en 1975, les neuropeptides étaient encore peu connus en tant que messagers chimiques du système nerveux central. Ils sont aujourd'hui au moins une vingtaine, sans compter les hormones. L'anandamide est vraisemblablement elle aussi la première d'une nouvelle classe de neuromédiateurs: des lipides qui, comme l'a montré en 1994 une équipe franco-italienne,⁷ seraient stockés par les neurones sous forme de grosses molécules phospholipidiques scindées au moment de leur libération par les neurones.

Comme tous les produits hédoniques, le cannabis suscite la sécrétion de dopamine dans certaines structures du cerveau, mais de façon beaucoup moins nette que les autres stupéfiants. Si l'on connaît ses effets - augmentation de l'acuité visuelle et auditive, modification de la perception du temps, etc. - on ne sait pas grand chose de son mode d'action. Les récepteurs du THC, qui semblent très abondants chez l'embryon, décroissent en nombre à la naissance pour augmenter ensuite, jusqu'à atteindre les taux des récepteurs des neuromédiateurs habituels. La distribution des récepteurs du THC est bien connue depuis 1990 et inclut, outre le cervelet et l'hippocampe, la substance noire, particulièrement riche en neurones producteurs de dopamine. Il est probable que le THC agisse sur les récepteurs de ces neurones, et qu'il modifie leur activité.

L'état des lieux est tout compte fait assez expéditif: on connaît deux récepteurs du THC (CB1 pour le cerveau et CB2, découvert en 1993 dans le système périphérique), et sans doute un récepteur stimulé par l'anandamide mais insensible au THC.⁸ Si l'on a quelques indications sur l'action de l'anandamide sur deux "seconds messagers" qui transmettent les signaux extérieurs au sein des cellules, l'AMP cyclique et le calcium, on est en revanche réduit aux hypothèses au plan fonctionnel. Les connaissances sur le plan neurochimique devraient s'améliorer rapidement, mais il est peu probable qu'elles profitent beaucoup aux études sur la toxicomanie et la dépendance: le cannabis ne déclenchant aucune réaction d'auto-injection chez l'animal (sauf s'il est privé de nourriture), les spécialistes préfèrent travailler sur la morphine, la cocaïne ou les amphétamines. Le fait que le cannabis n'entraîne aucune dépendance physique - ce qui n'exclut pas une éventuelle dépendance psychique - donne à ce produit un statut très particulier: les autres sont bons ou mauvais; celui-là a des effets indécélables, sauf à des doses absolument irréalistes.

* Peut-on se doper au cannabis ?

"Le cannabis fait partie des produits interdits sur la liste du CNOSF (Comité national olympique et sportif français), et nous, nous luttons contre le dopage" affirmait fin janvier le président de ce comité, Henri Sérandour.¹⁴

"Le cannabis est au contraire un produit qui ne présente que des désavantages pour la réalisation d'une performance sportive. C'est un véritable facteur de désorganisation de la coordination chez l'être humain", expliquait le docteur Peter Jan Geerlings, membre d'un centre de désintoxication à Amsterdam¹⁴.

Alors, dopant ou pas ?

Comme le souligne un médecin, Patrick Laure, dans un récent ouvrage¹⁵, "en 1995, la définition du dopage reste floue... des barrières se forment entre les versions officielle, administrative et légale", la loi du 28 juin 1989 n'arrangeant rien.

Reste une question: pourquoi des sportifs de haut niveau (83 contrôlés positifs en 1995) utiliseraient-ils le cannabis, même en consommation courante, s'il diminue réellement la performance ? J.,

Discours simplificateur: le cannabis est dangereux pour la société, mauvais pour la santé et mène aux drogues dures.

Telle est sans doute la source des multiples mythes cannabiques qui contribuent puissamment à embrouiller les esprits et à envenimer le débat. La plupart proviennent des promoteurs des multiples campagnes anticannabis qui, en quête d'arguments choqs dans un domaine où la prudence scientifique devrait être de rigueur, n'hésitent pas à recourir à de surprenantes simplifications. Le quart d'heure pendant lequel les effets du THC sont relativement incapacitants (cfr. colonnette) devient facilement vingt-quatre heures sous une plume non avertie, tandis que les résultats - négatifs pour qui sait lire des statistiques - d'une étude américaine évaluant ses effets chez les pilotes de ligne sont présentés comme positifs. Tel ministre de la Santé, sacrifiant l'objectivité scientifique sur l'autel de la lutte anti-drogue, n'a pas hésité à prétendre que quatre heures après la consommation de cannabis un pilote se pose à cinq mètres de l'axe de la piste, à vingt mètres au bout de douze heures et à quarante mètres au bout de seize heures.⁹ alors que l'enquête montrait que la consommation de cannabis par un pilote jeune ramenait, au pire, ses performances à celles d'un pilote un peu plus âgé.¹⁰

L'argumentation anticannabique s'articule ordinairement en trois phases. Tout d'abord, le cannabis est dangereux pour la société. Il est ensuite mauvais pour la santé. Enfin, il mène aux drogues dures.

Le fait que le THC soit décelable dans les urines jusqu'à un mois après la consommation de cannabis, contrairement à la plupart des autres stupéfiants, suffit à fausser toute estimation statistique sur le premier point. Une étude sur deux mille accidents de la circulation réalisée aux Etats-Unis par la National Highway Traffic Safety Administration a par exemple trouvé 6,7 % de tests positifs, mais plus des deux tiers des conducteurs en question avaient aussi absorbé de l'alcool. Les admissions d'urgence à l'hôpital mentionnent 6,2 % de cas impliquant le cannabis. Un chiffre à tempérer car le produit est, dans 40 % des cas, consommé avec de l'alcool, et dans 20 % des cas avec de la cocaïne. L'usage avéré de cannabis seul représente, aux Etats-Unis, 1 % des urgences médicales. Quant à l'effet apathique - voire "asocial" - du cannabis, il repose une question éternelle, car sans solution: consomme-t-on un tel produit pour résoudre un malaise psychique, ou certains troubles psychiques sont-ils dus à sa consommation ? Les statistiques, là encore, ne permettent pas de conclure à la nocivité du cannabis.

Parmi les arguments sanitaires sérieux, sont souvent évoqués les troubles du système reproducteur et les répercussions sur le fœtus de la consommation de cannabis par les femmes enceintes. Toutefois, aucune des études épidémiologiques menées à ce jour n'a décelé le moindre effet du cannabis sur la fertilité; l'une d'entre elles a seulement trouvé une légère diminution de concentration spermatique... chez un individu astreint à fumer vingt cigarettes de marijuana par jour pendant un mois! La forte concentration de récepteurs du THC avant la naissance et le caractère lipophile de ce produit, qui s'oriente préférentiellement vers le cerveau et les gonades, confère cependant quelque plausibilité à cette thèse. En 1995, des chercheurs à l'université du Kansas ont ainsi mis en évidence *in vitro* un effet du THC sur l'embryon de souris,¹¹ effet qui reste néanmoins imperceptible dans les études épidémiologiques. Une éventuelle action néfaste du produit, qui reste à prouver, serait en tout cas à mettre en balance avec ses emplois thérapeutiques reconnus:¹² antinauséux et antiémétique utilisé par les cancéreux traités par chimiothérapie, le cannabis est très illégalement apprécié des glaucomateux (il abaisse la tension intra-oculaire), et des personnes atteintes du sida, dont il stimule l'appétit.¹³

Le cannabis serait-il alors le premier rouage menant aux drogues dures ? (cfr. colonnette). La France, selon un sondage de la SOFRES datant de 1992, compterait près de cinq millions de fumeurs ayant consommé au moins une fois du chanvre indien dans les trois dernières décennies, alors que, selon les diverses données disponibles, il y aurait entre cinquante et deux cent mille toxicomanes dépendants de la cocaïne ou de l'héroïne. Aux Etats-Unis, en 1993, 16 % des étudiants fumeurs de cannabis avouaient avoir essayé la cocaïne mais ce chiffre n'était que de 1,8 % aux Pays-Bas. Sans doute faut-il y voir un effet de la légalisation contrôlée, qui permet aux jeunes Hollandais de se procurer du cannabis sans se voir simultanément proposer de la cocaïne ou de l'héroïne. Il est néanmoins évident que beaucoup de toxicomanes ont commencé par le cannabis, ce qui pose le problème de l'inégalité devant la dépendance. Le cannabis ne déclenche aucune dépendance physique, mais le risque n'est pas nul qu'il mène une petite minorité d'individus à une dépendance plus sévère. Ce risque n'est en tout cas pas supérieur à celui encouru par les consommateurs de drogues dures : sur mille patients traités à la morphine pour raisons médicales, quatre seulement deviennent dépendants.

Malgré les multiples obstacles auxquels elle se heurte, l'élucidation du mode d'action du cannabis reste une urgence scientifique. Elle seule peut dépassionner le débat et ramener à la raison les fantasmes qui l'animent aujourd'hui, et qui ont récemment gagné les vestiaires des stades de football. (cfr*) A cet égard, l'éditorial du *Lancet* cité plus haut était décidément prémonitoire : "Le cannabis est devenu l'enjeu d'une partie de football politique, concluait-il, une partie que les gouvernements ne cessent d'ajourner. Comme les ballons de football, cependant, il ne cessera de rebondir. Tôt ou tard les politiciens devront cesser de se voiler la face et se rendre à l'évidence : le cannabis en lui-même n'est pas un danger pour la société, mais persister à le diaboliser peut en être un."

J.. Pour Jean-Pierre de Mondenard, médecin du sport et spécialiste du dopage, la chose est entendue : "le cannabis est pris sciemment par certains sportifs pour pouvoir affronter l'adversaire, lutter contre le stress et la trouille que provoquent les confrontations directes, où le sportif est proche du public. Sa fonction calmante répond bien à la définition du dopage : faire fonctionner le corps au-delà de ses aptitudes. La preuve en est que ce sort uniquement dans ces sports-là, comme le football, le handball, le basket-ball ou le tennis, que l'on détecte des cas positifs."

Un sentiment partagé par Jean-Paul Escande, président de la Commission nationale de lutte contre le dopage : les sportifs "ont une énorme pression sur les épaules. Ils peuvent être tentés par quelque chose que les calmes".

Certes, précise Sylvie Wiewiorka, psychiatre au Centre Pierre-Nicole, à Paris, "mais les techniques de contrôle ne permettent pas de différencier le THC pris juste avant une compétition de ce qui est pris la veille ou pris une, deux ou trois semaines auparavant. A cela s'ajoute le fait que, selon sa provenance, le cannabis varie fortement en THC, et il reste bien des incertitudes à lever concernant les faux positifs." De quoi alimenter quelques années de recherche. ■

J.-J. P.

3. Y. Guoni et R. Mechoulam, *J. Am. Chem. Soc.*, 86, 1646, 1964.
4. M. Herkenham et al. *Proc. Natl. Acad. Sci. USA*, 87, 1932, 1990.
5. D.M. Evans et al., *J. Neurochem.*, 58, 780, 1992.
6. W.A. Devane et al., *Science*, 258, 1946, 1992.
7. V. Di Marzo et al., *Nature*, 372, 686, 1994.
8. L. Venance et al., *Nature*, 376, 590, 1995.
9. *Le Quotidien du Médecin*, 3 septembre 1993.
10. V.O. Leiber et al., "Les drogues illicites", Colloque scientifique international, Ed. Académie de médecine, avril 1992; J.A. Yesavage et al., *Am. J. Psychiatry*, 142, 1325, 1985.
11. B.C. Paria et al., *Proc. Natl. Acad. Sci. USA*, 92, 9460, 1995.
12. L.E. Hollister, *Pharmac. Rev.*, 38, 1, 1986.
13. T.F. Plasse et al., *Pharmacol. Biochem. Behav.*, 40, 695, 1991.
14. *Libération*, 24 janvier 1996.
15. P. Laure, *Le Dopage*, PUF, 1995.
16. *Le Monde*, 1^{er} février 1996.

Ecole et Prévention : l'école de la réussite ou la réussite de l'école ?

Thérèse NYST¹

Cet article n'a d'autre prétention que de faire quelques constats sur des problèmes spécifiques qui se posent à l'école aujourd'hui de façon croissante et de plus en plus aiguë dans les écoles d'enseignement technique et professionnel. Sans aucune visée exhaustive, il propose quelques pistes de réflexion à partir du malaise vécu dans ces écoles. On peut néanmoins émettre l'hypothèse que dans les établissements d'enseignement général, des phénomènes similaires existent sous d'autres formes vraisemblablement et dans une moindre mesure.

A partir de ces observations et réflexions, nous interrogerons la place et la fonction de la prévention : l'école en tant que lieu de prévention générale et/ou place et fonction de la prévention à l'école ?

"Un bon maître a ce souci constant : enseigner à se passer de lui."

A. Gide

Volontairement nous n'entrerons pas dans les tribulations que l'école a connues et subies depuis plus d'une décennie. Nous nous limiterons donc à mettre en lumière l'évolution que nous vivons de l'intérieur depuis plusieurs années et le tournant que nous voyons se profiler avec une indétermination certaine croissante.

d'apprentissage, toute relative, dans laquelle consécutivement la mise au travail est constamment une gageure. Il est vrai qu'en général la mise au travail et l'apprentissage de savoirs ne sont pas des questions nouvelles mais elles se posent avec une acuité accrue.

A l'ère de la subjectivité...

Quant aux classes, elles semblent se constituer et se vivre de plus en plus comme une *somme d'individus* où chacun poursuit son chemin, son trajet scolaire comme il le peut, voire comme il se le représente. La notion de groupe interactif ou tout au moins mobilisé autour de la scolarité - quels qu'en soient la difficulté, l'ennui, les contraintes, ... - s'affaiblit. Corrélativement, le phénomène de petits clans, la pratique du bouc émissaire, la violence verbale ou physique, l'individualisme, le parasitisme et la demande à la fois de liberté et de prise en compte individuelles..., ouvertement affichés, sont en augmentation.

Quelques constats

L'école : lieu d'apprentissage ou de socialisation - refuge

De plus en plus d'élèves qui s'inscrivent en début d'année scolaire se révèlent très rapidement problématiques tant d'un point de vue personnel que scolaire. Ces élèves ont manifestement des problèmes psychologiques et comportementaux importants. Ils sont, en outre, ce qu'on appelle *ascolaires*. Pourtant ils viennent à l'école, en tout cas plus ou moins régulièrement.

D'autres élèves qui ont plus de 18 ans et ne sont donc plus en obligation scolaire doublent, redoublent et restent à l'école. Il semble qu'eux aussi investissent l'école comme lieu de socialité assorti d'une fonction refuge. Ils ne dérangent pas vraiment, mais l'école ne représente apparemment pour eux qu'une contrainte

...qu'en est-il du rapport à la Loi et donc à la violence ?

En outre, la question de l'autorité, du respect de la Loi (sens générique) et donc de règles posent problème à tous les niveaux : respect du règlement, codes de conduite, etc.

¹ Professeur dans l'enseignement secondaire technique et professionnel au degré supérieur, Chargée de Formation et Guidance à Prospective Jeunesse

Dans le même ordre d'idée, la montée de la violence verbale et physique à l'école est un phénomène de plus en plus visible et très difficile à gérer dans un contexte scolaire (type d'organisation, manque d'éducateurs, professeur seul face à un groupe, etc.). Actuellement, nous constatons ce phénomène surtout entre étudiants : injures, agressions verbales et puis passages à l'acte.

Par contre, vis-à-vis des professeurs, leur remise en question, à différents niveaux, par les élèves n'est plus un fait isolé et tend à se multiplier. En outre, le statut de l'injure dans l'ensemble est également en train de changer.

L'école et la transmission de savoirs

Dans ce contexte, on est en droit de se demander quelles sont les attentes des élèves par rapport à l'école : un lieu de vie, un lieu d'apprentissage, un diplôme ou un peu tout à la fois ?

En ce qui concerne le diplôme, certes ils le veulent mais au moindre prix dans l'ensemble. Même si aujourd'hui plusieurs d'entre eux doutent de l'efficacité de ce document officiel pour trouver un travail, celui-ci conserve néanmoins pour eux une grande valeur symbolique, ce qui est porteur et positif.

Il est vrai que dans le contexte actuel d'un chômage structurel, les élèves demeurent lucides et, dans le même temps, angoissés ou carrément désinvoltes. En effet, nul n'est sans ignorer aujourd'hui que diplôme et entrée sur le marché du travail ne sont plus en corrélation, a fortiori si le diplôme représente une qualification et des compétences très moyennes.

Les professeurs tentent de transmettre des savoirs, des savoir-faire à des élèves qui, involontairement ou inconsciemment, n'en ont le plus souvent pas grand chose à faire. Plus précisément, ils en ont à faire mais ils ne savent plus comment dans un univers où la confusion règne : confusion au niveau politique, sociétal, confusion de rôles au sein de l'école liée à la multiplication et à la diversité des problèmes à résoudre. Dès lors, souvent les professeurs se contentent de réclamer le silence pour qu'une parole au moins puisse se faire entendre, pas toujours à leur d'ailleurs.

La pratique du débat est très éclairante à ce sujet, même dans les classes

supérieures : les élèves parlent à tour de bras, s'interrompent constamment, ne s'écoutent pas, etc. Le débat devrait donc faire l'objet d'un apprentissage spécifique et rigoureux chaque année.

La discipline, les disciplines : un recouplement signifiant

Les professeurs sont régulièrement confrontés à des problèmes d'ordre disciplinaire (bavardages incessants et bruyants, remise en question du contenu de leur cours, de leur méthode ou encore de leur humeur, grossièretés à la limite de l'injure, ...) qu'ils essayent de gérer autant que faire se peut et chacun selon sa propre sensibilité.

A cet égard, il est intéressant de constater que le professeur est généralement seul devant une sanction à prendre même s'il n'est pas chargé de son exécution - : cela induit néanmoins une relation *duelle* professeur - élève avec les dérives que cela peut entraîner : "ce prof m'en veut, pourquoi moi...?" voire même "je me vengerai"... S'il existe un *tiers* disciplinaire (préfet de discipline par exemple), celui-ci est le plus souvent débordé car, faute de moyens, il cumule la fonction d'enseignant et la responsabilité de la discipline au sein de l'école.

Par conséquent, il est de plus en plus fréquent que le professeur soit entendu en même temps que l'élève par la préfecture ou direction. L'objectif poursuivi est la justice et l'impartialité, mais l'effet en est tout autre : l'autorité du professeur est amoindrie aux yeux de l'élève en question, placé dans un rôle d'interlocuteur, même s'il sait qu'il est en défaut. En outre, cela retarde souvent la sanction qui perd sa valeur au plus elle est différée. Finalement, cela renvoie l'étudiant à l'imaginaire d'une relation égalitaire alors qu'il n'en est rien. Quant au professeur, cela peut conforter son sentiment de ne plus être investi d'une autorité, d'être indirectement ou directement soumis à un contrôle de type infantilisant impliquant l'obligation de se justifier devant l'élève. Cela le renvoie en outre au jugement dont il est devenu l'objet tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'école. Il est désormais soumis au *regard de l'Autre* (la direction ou préfecture, les parents, la société, le pouvoir politique et étatique) et ce parfois jusque dans la sphère privée ! A titre d'illustration, il est intéressant de savoir qu'en ce qui concerne les absences pour raisons médicales, les professeurs sont soumis à

des règles particulières : en cas de maladie, interdiction absolue de quitter son domicile durant les 3 premiers jours même si le certificat médical mentionne "sortie autorisée". De plus, cette directive implique logiquement l'obligation de faire venir son médecin à domicile.

L'école au pluriel : souffle au cœur ou à bout de souffle ?

En ce qui concerne leur métier qui est d'enseigner, les professeurs ne savent pas toujours où mettre les priorités devant l'extension de facto de leur mission dite pédagogique, éducative, etc.: transmission de savoirs; transmission de savoir-faire (parfois surprenant comme écrire convenablement une adresse sur une enveloppe avant un stage et ceci, en classes terminales); apprentissage de règles élémentaires de savoir vivre en commun - groupe classe - ou tout simplement de codes de politesse, convivialité, courtoisie; contrôle et comptage administratif des présences aux cours, des absences; récupération des contrôles de synthèse pour les élèves absents excusés par un certificat médical; disponibilité et écoute face aux élèves en difficulté; titulariat (animation et gestion des relations dans la classe, de problèmes plus individuels, de questions plus spécifiquement scolaires et/ou disciplinaires au sein du groupe classe); tâches administratives (grilles d'évaluation, gestion des bulletins de plus en plus individualisés...); critères d'évaluation dans un contexte où l'échec est souvent perçu comme une insuffisance du professeur dans l'accomplissement de sa mission plutôt qu'une lacune importante de l'élève; aide et/ou proposition d'aide aux élèves en difficulté; etc. Cette liste apparemment longue pour un non initié est pourtant loin d'être exhaustive !

Néanmoins, contrairement à l'image véhiculée dans le grand public, les professeurs exercent une profession à l'intérieur d'une institution, l'école, où l'éthique et la disponibilité occupent une place encore très centrale.

En effet, en dehors de leurs cours stricto sensu, plusieurs professeurs organisent des activités et projets avec leurs élèves: voyages, classes vertes, journal, théâtre, marches parrainées, journées sportives, lieu d'accueil, d'écoute et de relais pour les élèves en difficulté dans l'école - où la

confidentialité absolue est garantie -, travail en synergie avec la direction, des professeurs, les éducateurs et les services psycho-médico-sociaux (PMS, infirmière, Planning familial, Centre de guidance), etc.

Ils sont également conscients que leurs élèves, quelles que soient les difficultés rencontrées et évoquées ci-dessus, sont des jeunes intelligents, sensibles et riches en potentialité. Néanmoins les problèmes sont là comme en miroir d'une société chaotique et/ou en mutation, à l'image de beaucoup d'adolescents d'ailleurs !

Forces en présence, bientôt forces de l'ordre ?

De façon synthétique, il nous semble qu'un des problèmes rencontrés dans le milieu scolaire est lié à une inadéquation des *forces en présence*, les professeurs et les élèves, dans leurs attentes : d'une part, une population de plus en plus déstructurée sur un plan personnel, scolaire et consécutivement dans son rapport à la Loi, et d'autre part, des professeurs majoritairement encore motivés mais fatigués, en mal réel de reconnaissance de leur travail et d'une définition faisable de leur fonction.

On peut de surcroît émettre l'hypothèse que nos élèves ont grandi dans cette remise en question parfois féroce de la fonction de l'école et, dans la même mouvance, des professionnels de ce secteur.

Cependant, de façon quelque peu caricaturale, si l'on acceptait la logique du parasitisme et de l'assistance à l'école, on transformerait insidieusement les élèves en consommateurs passifs et/ou non responsables de savoirs perçus pour une bonne part a priori inutiles, et, par voie de conséquence, les professeurs en éducateurs spécialisés, ce qu'ils ne sont pas, ni les uns ni les autres !

Crise symbolique, rejet imaginaire, mal être réel

La conséquence de ces paradoxes, entretenus trop longtemps c'est-à-dire non gérés dans une réelle perspective politique d'enseignement, de formation et de recherche, a été une remise en

question de la mission symbolique et réelle de l'école par tous les niveaux de la société, ce qui a induit progressivement, par un effet boule de neige, des dysfonctionnements encore plus importants, voire des impasses incontournables et surtout une cassure dans l'outil humain tant au niveau symbolique, imaginaire que réel.

Quant à l'école de la réussite s'agit-il d'un mythe de l'égalité et donc d'une mission impossible, ou encore d'une orthopédie pédagogique masquant le fond du problème, et alors, qu'en est-il de la distorsion évidente sur le terrain entre les objectifs apparemment poursuivis et les moyens mis en œuvre ?

Nous pensons que le rapport à l'école s'est perverti; il faut donc le repenser dans le respect de tous les acteurs concernés ce qui implique, à la différence d'un contrat, un pacte fondamental et structurant, permettant une réflexion en profondeur et un réajustement des pratiques sans perdre de vue la mission fondamentale de l'école qui est de transmettre des savoirs, savoir-faire et savoir-être et non de s'adapter constamment à la société. A force de ramer dans cette dernière direction ou encore de s'adapter continuellement à son public, l'école risque de se perdre et avec elle, son potentiel humain avec toutes les conséquences très dangereuses, voire suicidaires, que cela entraînerait inévitablement.

Peut-être le lecteur trouvera-t-il ce tableau, par ailleurs partiel et trop rapidement esquissé, sombre et amer. Là n'est absolument pas notre propos. Il est avant tout question ici de mettre à jour quelques aspects de l'école encore trop souvent mal connus et qui pourtant sont vécus au quotidien dans les établissements scolaires, à des degrés divers bien entendu. Il est important de rappeler que l'école est une entreprise particulière de ressources humaines (la communauté éducative et les élèves) avec une mission spécifique au sein de laquelle, chaque jour, des centaines, voire des milliers de personnes, se côtoient, "travaillent", même si elles occupent des positions et des fonctions différentes.

En effet, nous ne pouvons penser *Ecole et Prévention* sans faire l'économie du contexte dans lequel cette question s'inscrit.

Quelques pistes de réflexion et axes de travail

L'école : lieu de prévention générale par excellence

Si l'école arrive à remplir sa ou ses missions fondamentales, elle est logiquement préventive pour les jeunes à tous les niveaux : formation, information, éducation au sens large, préparation à l'enseignement supérieur et/ou universitaire, entrée sur le marché du travail, etc. Ceci est une évidence mais nous vivons dans des sociétés de plus en plus complexes d'une part, et personne n'ignore aujourd'hui d'autre part, que le budget des états se portent mal, et donc, que les moyens alloués à l'enseignement (du primaire jusqu'à l'université) sont en constante régression alors que la scolarité s'allonge indéfiniment pour des raisons d'ailleurs davantage politiques que scolaires : retarder l'entrée dans la vie active, tenter de corriger les inégalités sociales, fournir un substitut à l'éducation parentale, voire éviter que les jeunes ne traînent dans la rue, etc.

Sans approfondir, dans le cadre présent, cette question des objectifs et des moyens qui manifestement ne trouve pas encore d'écho, nous proposons au lecteur quelques pistes de réflexion et axes de travail afin d'atténuer les contradictions et difficultés inhérentes à l'école aujourd'hui en posant des balises et des perspectives :

- restituer au professeur sa position d'autorité dans le sens de lui redonner son rôle prédominant dans l'institution, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui dans la majorité des établissements,
- restaurer des lois symboliques dans l'école, autrement dit, rappeler des interdits catégoriques (c'est-à-dire qui ne se discutent pas) fondateurs et donc structurants, car ils donnent du sens et permettent de juguler la violence, de faciliter la régulation des relations à l'intérieur de l'école,
- construire la loi à l'école en recourant au modèle juridique - droit civil et pénal-. Cela éviterait des confusions courantes entre comprendre et punir quand il y a transgression de la loi,
- créer, inventer des valeurs car l'éducation ne fonctionne plus aujourd'hui sur la seule transmission des valeurs,
- préciser la mission de la préfecture ou direction, des professeurs, des éducateurs et des autres intervenants afin d'éviter le

Bibliographie

Alain EHRENBURG,
L'individu incertain, Ed
Calmann-Levy, Coll. Essai
Société, 1995

Jean-Louis THIRIET,
L'école malade de l'égalité,
revue Le Débat,
n° 92, nov.-déc. 1996,
Gallimard

Bernard DEFRANCE,
La construction de la loi
à l'école, Conférence
introductive au "Forum
ECOLO", Université de
Liège, 11 mars 1995

Thérèse NYST,
Entre Loi symbolique
défaillante et norme
juridique surinvestie,
Cahiers de Prospective
Jeunesse, Vol. 1, n°1-2,
4^e trimestre 1996

mélange des rôles et faciliter, par voie de conséquence, des collaborations et des synergies,

- définir des priorités et des objectifs communs réalisables sur le plan des acquis et compétences à atteindre,
- déterminer des critères d'évaluation clairs, transparents et cohérents en s'assurant de leur faisabilité et sans tomber dans l'assistanat, tendance actuelle qui ne responsabilise en rien l'élève,
- apprendre la démocratie, former à la citoyenneté mais distinguer savoir sur la démocratie et pratique démocratique, ce qui permet d'établir des ponts entre les deux tout en évitant la confusion des genres et le renforcement de l'illusion égalitaire,
- mettre fin au mythe de l'égalité c'est-à-dire accepter le fait que tous les élèves n'ont pas les mêmes aptitudes intellectuelles, les mêmes niveaux d'acquis ou encore du goût pour les études et en tirer les conséquences,
- remettre en question la pratique du contrat avec l'élève car ce dernier n'est manifestement pas à l'école dans une relation contractuelle. Il s'agit donc d'un *contrat contraint* avec tous les problèmes de gestion et de perversion par rapport à la loi que cela entraîne.

La prévention à l'école

Quant à la fonction de la prévention à l'école, il nous semble très important

d'intensifier les collaborations avec les organismes spécialisés qui ont une expertise ciblée sur certaines thématiques telles que la promotion de la santé, l'éducation à la citoyenneté, la prévention du SIDA, la prévention des assuétudes et toxicomanies, le développement de projets éducatifs et pédagogiques, etc. Il faut cependant être conscient que ce type de travail demande du temps. En effet, nous sommes convaincus que ces initiatives doivent être intégrées dans un projet d'école et non le remplacer, ce qui nécessite, pour que leurs interventions soient suivies d'effet à moyen et long terme, l'implication dans la durée des acteurs de ce qu'on appelle la communauté éducative. A nouveau, cela pose la question de la mission de l'école et corrélativement des moyens humains et professionnels à sa disposition.

A suivre...

Nous sommes très conscients que ces constats et pistes de réflexion sont fragmentaires et demanderaient un long développement. Nous espérons néanmoins qu'ils contribueront à nourrir les questionnements du lecteur sur la fonction problématique de l'école de la fin du XX^{ème} siècle. C'est une question à la fois éthique et idéologique dont nous ne pouvons faire l'économie tant l'enjeu est important.

LES QUESTIONS DE LA PREVENTION DES ASSUETUDES ET DES TOXICOMANIES

FORMATIONS (à la carte) POUR LES ETUDIANTS DES HAUTES-ECOLES, FUTURS PROFESSIONNELS DE LA SANTE - DE LA PREVENTION DE L'ENSEIGNEMENT - DU TRAVAIL SOCIAL

CONTENU

- approche du phénomène de consommation dans nos sociétés : usages, produits, contextes, idées fausses
- le passage de l'adolescence
- enjeux, pièges et limites de la prévention
- des projets, des outils, des relais

METHODE

- exposés
- échanges et débats
- études de cas, jeux de rôle
- analyse d'outils de prévention : vidéos, brochures,...
- travaux en sous-groupes

CONTACT

Prospective Jeunesse asbl
Anne PAPEJANS et Henri Patrick CEUSTERS
rue Mercelis 27 - 1050 Bruxelles

Tél : 02/512.17.66 - Fax : 513.24.02

Le C.L.I.F.

(Centre Liégeois d'Interventions Familiales) organis., à Liège, le **lundi 29 septembre 1997, de 9h30 à 17 h**, une Journée d'Etude intitulée :

"La compétence relationnelle des personnes en difficulté"

ou **"Comment poser un autre regard sur ces situations où les difficultés, voire l'incompétence des professionnels, renvoient aux compétences cachées de leurs clients ?"**

Avec le Docteur Jacques-Antoine MALAREWICZ, Psychiatre et Thérapeute Familial, auteur de plusieurs ouvrages consacrés à la thérapie familiale et à l'hypnose ericksonienne, qui dirige également la collection "Communication et Complexité" aux éditions ESF.

Cette journée est destinée aux travailleurs sociaux, psychologues, médecins, infirmiers, enseignants...

Pour tout renseignement, contactez le C.L.I.F. au **04/252.50.54.**

Prévention et PMS

Roger ANDRE¹

Partenaires privilégiés des parents et des enseignants dans l'éducation des enfants en âge de scolarité, les Centres Psycho-Médico-Sociaux (PMS) contribuent à l'épanouissement global des jeunes.

Définie par l'Arrêté Royal du 13 août 1962 organisant les Centres PMS, cette mission est libellée comme suit : "contribuer à rendre optimales les conditions psychologique, psycho-pédagogique, médicale, paramédicale et sociale de l'élève lui-même et de son entourage éducatif immédiat afin de lui offrir les meilleures chances de développement harmonieux de sa personnalité et de son bien-être individuel et social."

Dans la description de cette mission, l'Arrêté Royal évoque expressément le caractère préventif de son intervention.

Notre travail est rarement décrit et rarement perçu sous cet angle. Même pour les agents des centres. Mais comme Monsieur Jourdain faisait de la prose sans le savoir, les assistants sociaux, les infirmières, les psychologues de nos services font un travail préventif mais sans toujours le définir comme tel.

Le cadre de référence

Telle la pierre dans le soulier: si elle n'est pas enlevée dès le début de la promenade, de nous elle fait des éclopés.

Les difficultés décelées à leur début et traitées correctement permettent d'éviter échec scolaire, exclusion, détérioration du vécu, conflits avec la famille, fuite dans les assuétudes, dépression,...

C'est dans cet esprit que la prévention peut être envisagée dans le travail des centres P.M.S.

Nous sommes identifiés comme des travailleurs sociaux de "première ligne". La connotation militaire de l'expression "première ligne" fait penser à des fantassins bien démunis sur un champ de bataille et subissant les tirs de l'ennemi. Heureusement, la comparaison s'arrête à l'aspect du champ de bataille et au fait d'être exposé.

Notre champ est scolaire. Sur le terrain de l'école, nous sommes face à la manifestation première des problèmes. Parce que l'on côtoie des élèves, parce que l'on partage les préoccupations des

enseignants, des directions d'école, parce que l'on accueille les questions des parents.

Exposés, nous le sommes : exposés à réagir vite et bien.

Telle cette demande du professeur de troisième renouvée, débordé par la violence verbale de deux meneuses qui agressent et écrasent les autres élèves de la classe. Professeur qui nous demande comment ramener la classe à plus de sérénité.

Telle l'expression de cette fille de 13 ans qui explique, lors d'une animation en classe, que les attitudes de son beau-père lui font craindre une agression sexuelle.

Tel ce garçon d'origine africaine qui, âgé de 9 ans, vient trouver spontanément l'agent PMS lors de sa permanence dans l'école pour exprimer sa difficulté de vivre l'exclusion, les brimades qu'il subit de la part des autres enfants. Et qui demande d'abord d'être écouté.

Tel ce jeune de quatrième année renouvée qui exprime son ras-le-bol face aux études, et qui s'appête à tout abandonner.

Mots-clés:

- prévention
- PMS
- école
- santé
- animation
- orientation
- jeune en situation scolaire

¹ Licencié en Psychologie,
Directeur du Centre PMS
Libre de Marche en Famenne.

Chaque époque a son jargon. Chaque domaine d'intervention a ses "écoles". Notre propos n'est pas de se positionner pour un courant de pensée déterminé ni de développer un plaidoyer pour telle ou telle pratique professionnelle. Tout est dans l'exploitation qui est faite de nos interventions.

D'aucuns défendent l'usage des testings collectifs : leurs résultats permettent un diagnostic et celui-ci permet à son tour la recherche des moyens les plus appropriés pour une remédiation ou une orientation.

Privilégier les contacts individuels avec les enfants, les parents, les enseignants lors de permanences dans l'école permet d'identifier rapidement la demande et d'apporter la réponse appropriée.

Travailler avec le groupe classe, avec une équipe de professeurs, c'est accorder aux phénomènes collectifs leur véritable place, c'est gérer les problèmes où ils se situent.

On peut faire ou ne pas faire de prévention au travers des trois approches reprises ci-dessus. Bien souvent le contexte de travail guide notre pratique. La réponse, pour des écoles accueillant des jeunes sociologiquement démunis face à leur scolarité sera plutôt collective. Pour des jeunes sociologiquement mieux armés, une réponse plus individuelle sera proposée. Mais il n'y a pas de règle générale.

Notre travail de prévention a des limites. Il s'agit notamment de limites dues à notre très grande présence dans l'école. Certains élèves en opposition massive aux processus scolaires nous associent à ceux-ci et préfèrent s'adresser à d'autres services en dehors de l'école. De même, nous sommes confrontés aux limites de la demande, surtout dans l'enseignement fondamental. L'enfant, "objet" de la demande n'est souvent que le "patient désigné" d'une dynamique plus large, qu'elle soit familiale, scolaire ou encore économique-sociale.

La prévention, c'est aussi interpellier l'école dans son fonctionnement, c'est réfléchir avec les parents à l'éducation qu'ils donnent à leurs enfants. Mais il faut bien reconnaître que nous sommes peu sollicités à ce propos. Et pas toujours bien accueillis lorsque nous prenons des initiatives.

Quelques facettes de notre travail

Les animations avec le groupe classe, qui prennent le nom d'éducation affective et sexuelle, groupe d'évolution personnelle, maturation vocationnelle, ont une dimension de prévention. Les jeunes qui ont l'occasion de s'exprimer, de s'informer, d'évoluer, de se reconnaître mutuellement dans leurs aspirations personnelles ont plus de chances de vivre leur adolescence de manière plus sereine, de nouer des contacts positifs avec leurs pairs, avec les adultes qui les entourent. Ce travail d'animation permet de lever certaines inhibitions, de supprimer certaines représentations erronées. Il suscite chez certains jeunes l'envie de faire des démarches supplémentaires : un certain nombre de garçons et de filles sollicitent un entretien individuel auprès de l'agent PMS qui assure l'animation.

L'orientation scolaire

et professionnelle est une de nos missions les plus anciennes, une des plus reconnues par l'environnement scolaire, le monde social et par l'opinion publique en général. Parfois, c'est la seule image que l'on se fait de notre travail.

L'orientation commence dès l'enseignement fondamental. Des déficits sérieux peuvent nous amener à envisager un enseignement spécialisé pour certains enfants. Au-delà des constats de carences, l'accompagnement des parents dans l'acceptation du handicap de leur fils, de leur fille nous semble nécessaire.

Moment clef de l'orientation scolaire et par voie de conséquence de l'orientation professionnelle, le terme de la deuxième professionnelle ou de la deuxième renouée commune amène le jeune et ses parents à faire des choix parfois décisifs pour la vie future. Ce travail fait l'objet d'un cheminement progressif qui débute dès l'entrée dans l'enseignement secondaire. Bien identifier les motivations et les projets, être informé des potentialités (pas nécessairement par des testings mais par des contacts réguliers avec les enseignants), approcher le vécu personnel durant ces deux années va permettre d'envisager avec l'étudiant l'orientation la plus adéquate. Ce travail est éminemment préventif : que d'échecs scolaires peut-on éviter lorsque le jeune se trouve dans un enseignement qui correspond à ses aspirations et à ses compétences.

Malheureusement, ce travail a des limites importantes. Il faut lutter contre les représentations parentales qui se départissent rarement de clichés inexacts sur la valeur de certaines filières. C'est notamment le cas à propos de l'enseignement de qualification. Cet enseignement est trop souvent choisi négativement. C'est souvent après des échecs dans l'enseignement de transition générale que les parents décident d'inscrire leur enfant dans une autre filière. Valoriser l'enseignement de qualification, c'est aussi oeuvrer pour la prévention de l'échec scolaire.

Le protectionnisme scolaire est une autre limite. Les directions des écoles secondaires ont tendance à envisager l'orientation sous l'angle des sections dont dispose leur établissement. Ce propos est toutefois à nuancer : certaines directions jouent correctement le jeu de l'orientation, ne fût-ce qu'en laissant travailler les agents des centres PMS !

C'est peut-être **dans l'enseignement fondamental** que notre travail présente la plus grande diversité de méthodes d'investigation.

Mais, que ce soit par un testing en maternelle, des séances d'observation des élèves dans la classe, des temps d'animation assurés en collaboration avec l'enseignante, les objectifs restent les mêmes : se faire connaître des enfants et identifier ce qui est ou pourrait devenir un problème sérieux. Un déficit de langage relevé en maternelle par l'agent PMS fera l'objet d'une attention particulière de la part de l'enseignante et des parents. Et si le déficit persiste, l'agent PMS pourra suggérer d'entreprendre une rééducation chez une logopède.

Cette fille de quatrième primaire, nouvellement arrivée dans l'école se tient à l'écart du groupe. Un travail spécifique avec l'enseignant et les élèves de la classe leur ont permis de prendre conscience du problème et de mettre en place des actions qui ont conduit cette fille à être associée aux activités scolaires et de loisirs des jeunes de la classe.

La santé des élèves est également un domaine où la prévention est capitale; L'approche de cette partie de notre

travail diverge suivant les réseaux auxquels appartiennent les centres PMS.

Les centres PMS de la Communauté française et certains centres PMS subventionnés officiels associent étroitement les missions d'Inspection Médicale Scolaire (IMS) avec les missions Psycho-Médico-Sociales (PMS). Pour les autres centres subventionnés officiels et les centres libres, une collaboration, plus ou moins efficace, avec des services IMS indépendants est prévue.

Les missions d'IMS impliquent la réalisation d'exams médicaux systématiques et obligatoires à différents niveaux de l'enseignement maternel, primaire et secondaire. La détection de tout ce qui, en terme de santé, peut nuire au développement harmonieux de l'enfant est prise en considération. A titre exemplatif, nous relèverons l'identification des problèmes sensoriels. Les déficits dans les domaines auditifs et visuels ont une incidence immédiate sur les capacités d'apprentissage scolaire. Les identifier, amener les parents à faire les démarches en vue de remédier à ces problèmes, prendre certaines dispositions dans le cadre scolaire (par exemple, mettre au premier banc, proche du tableau, un enfant myope) permet d'éviter de nombreux échecs scolaires.

Le travail de guidance individuelle se réalise le plus souvent lors de permanences assurées dans l'école par l'agent PMS. Celles-ci ont lieu chaque semaine aux mêmes heures. Les élèves viennent, spontanément pour certains, invités à s'adresser à nous par un copain, une copine qui a déjà bénéficié de nos services, suggérés par le conseil de classe, par un professeur, par les parents. Pour deux raisons, nous ne développerons pas cette dimension de notre travail. D'une part, la diversité et la complexité des situations abordées lors de ces guidances individuelles sont telles qu'une approche en quelques lignes ne pourrait donner qu'une image réductrice de cette mission. D'autre part, il serait également nécessaire de préciser l'articulation entre approche préventive et approche palliative dans ces guidances, ce qui ne peut se faire en quelques mots.

La collaboration avec d'autres services

Déjà évoquée plus haut, la place, telle qu'elle nous est définie par d'autres services, est celle d'un service de première ligne. La comparaison avec la pratique médicale - nous sommes des généralistes - est parfois utilisée. Les centres PMS sont présents sur un territoire bien localisé : chaque centre dessert un certain nombre d'écoles avec lesquelles il a passé un contrat de collaboration.

Habituellement, nous voyons débarquer d'un mauvais œil, dans "nos" écoles, certains services, certaines associations spécialisées. Lorsque nous ne sommes pas prévenus, nous avons l'impression que l'on marche sur nos "plates-bandes".

Or, nous n'avons ni les moyens, ni les compétences pour couvrir tout le champ de la prévention du monde scolaire. Puisque nous sommes définis comme les gens de première ligne, les généralistes, il nous semble essentiel que toutes les associations travaillant dans les écoles oeuvrent en collaboration, en coordination avec nos services.

En amont d'une intervention, notre connaissance des caractéristiques d'un établissement scolaire, sa culture d'école, ses composantes sociologiques, ses habitudes permettront au service extérieur un travail de prévention mieux adapté.

En aval d'une intervention, après le passage d'une association spécialisée dont les caractéristiques sont presque toujours d'intervenir ponctuellement, nous pouvons assurer une continuité.

Enfin, nous sommes également appelés à guider certains jeunes en fonction de leurs demandes vers tel ou tel service disposant de compétences que nous n'avons pas.

La prévention sera efficace si un dialogue fructueux s'établit entre les différents intervenants.

Conclusions

A l'inverse de l'action de ce professeur qui avait obtenu de son directeur

l'autorisation de repeindre sa classe pendant que ses collègues participaient à une journée pédagogique et qui déclarait que lui au moins, il voyait ce qu'il avait fait, la prévention a cela d'ingrat que l'on voit surtout quand on ne la fait pas.

Notre travail de prévention est efficace. Mais seuls peuvent en témoigner les gens proches de notre travail: les directions des écoles, les enseignants, les parents, les élèves bien sûr, certains services sociaux. La situation n'est toutefois pas idyllique. Des limites à nos interventions ont été évoquées dans le corps de cet article. Des limites structurelles existent également: un agent PMS partage son travail entre plusieurs écoles, ce qui représente la prise en charge d'un nombre d'élèves habituellement supérieur à 500.

Ne nions pas également le fait que tous les centres PMS n'ont pas vis-à-vis de la prévention la même optique. Un certain nombre de services ne se sont pas encore débarrassés du poids de pratiques ancestrales inopérantes. De lourds testings collectifs conduisant à des constats sans autres démarches à caractère préventif ou palliatif sont encore pratiqués.

La prévention dans les écoles doit être le fil conducteur de nos pratiques. Elle doit agir en relation étroite avec tous les acteurs de l'école gravitant autour du jeune: parents, éducateurs, enseignants, directions.

Elle doit agir en amont, souvent, en aval, parfois, avec l'intervention d'autres services comme le Service d'Aide à la Jeunesse, les Centres Publics d'Aide Sociale, les Centres de Planning Familial,...

Et si le problème des assuétudes n'a pas été traité en tant que tel, c'est bien parce qu'il apparaît en filigrane de toutes nos activités. Ecouter les jeunes clamer leur mal-être lors d'une de nos permanences, leur permettre de se reconnaître mutuellement dans leurs questionnements lors d'une séance collective d'animation affective, c'est réellement prévenir, atténuer les risques de fuite vers des solutions "néfastes". "Prévenir" n'est certes pas "guérir", mais c'est mettre en valeur les ressources que chacun possède pour "aller bien" ou "mieux".

De la prévention... une des missions essentielles du centre psycho-médico-social

Jacques MICHELET¹

La prévention en centre P.M.S. s'inscrit d'emblée et prioritairement dans le cadre général du concept de la guidance au sens large du terme, lequel se définit par une méthodologie et ses outils psychologiques, sociaux et médicaux.

Son approche expérimentée dans sa dimension préventive s'inscrit dans le processus éducatif, scolaire notamment, par des dépistages relatifs au développement général des enfants et adolescents.

Au centre P.M.S. provincial de Mons, nous constatons, comme dans beaucoup d'autres centres P.M.S. d'ailleurs, que nos missions classiques évoluent vers des interventions de plus en plus mobilisantes et mobilisatrices étant donné la gravité et la complexité des situations.

De manière générale, la mission des centres P.M.S. est d'assurer la guidance des élèves de l'enseignement maternel, primaire, secondaire de l'enseignement de plein exercice et spécial.

Ils contribuent à améliorer les conditions psychologiques, médicales et sociales de l'élève afin de lui offrir les meilleures chances de développer harmonieusement sa personnalité.

De cette manière,

- ils recherchent une collaboration avec les enseignants et les parents dans le processus éducatif;

- ils assurent une tutelle psychologique et sociale des élèves favorable à leur autonomie et au développement de leur bien-être individuel et social;

- ils remplissent une mission d'avis et de conseil sur les conditions scolaires et professionnelles.

Les centres P.M.S. spécialisés accueillent les enfants de l'enseignement spécial, participent à l'examen de réévaluation annuelle de l'enfant, assurent aussi la liaison avec la famille et le service paramédical et social de l'institut médico-pédagogique. Ils conseillent les parents sur l'aspect évolutif de leur enfant.

En près de 40 ans, les centres P.M.S. ont accompagné dans leur scolarité deux générations d'écoliers. Leurs techniques, leurs méthodologies, leur approche de l'enfant, de l'adolescent, des éducateurs,

parents et enseignants, ont été longuement expérimentées, améliorées, affinées.

Malheureusement, les mesures de Val-Duchesse (1986) ainsi que des projets de "restructuration" étudiés à l'heure actuelle sont venus et risquent encore de fragiliser cet outil psycho-médico-pédagogique tant admiré à l'étranger. La raison d'être de la prévention, qui constitue une des missions essentielles du centre P.M.S., est d'autant plus importante que ce dernier ne vit pas seul. Il apparaît, en effet, que des composantes économiques, politiques, sociales, structurelles et organisationnelles participent de plus en plus aux processus générateurs de difficultés.

Celles-ci concernent aussi bien les élèves que les enseignants, les familles, les groupes, les partenaires de l'action éducative. Citons les crises (économique, sociale...) et les problèmes sociaux et éthiques qu'elles engendrent.

Citons le nouveau contexte multi-culturel qui réclame des ajustements à tous les niveaux d'interpellation. Citons l'enrichissement et la complexité des connaissances actuelles en sciences humaines, et plus particulièrement les phénomènes socio-scolaires.

Citons le décalage existant entre la vie scolaire et la vie sociale. Citons les modifications des structures traditionnelles, les dissipations du cadre scolaire, etc.

MOTS-CLEFS :

- guidance
- processus éducatif
- approche expérimentée
- développement général
- dépistage
- décrochage scolaire
- complexité

1. Psychologue-
psychodramatiste
Pour l'équipe du Centre
P.M.S. provincial de Mons.

A-t-on seulement évalué le coût social d'une intelligence laissée en friche, le gaspillage en temps, en énergie et en argent qu'entraînent les échecs et les abandons scolaires, les conséquences morales et financières des troubles du comportement chez les enfants marqués par une situation sociale, psychologique, voire même médicale difficile ?

Dans l'enseignement maternel et primaire nous privilégions la prévention des difficultés d'apprentissage et d'adaptation et accompagnons les parents et les enseignants dans la recherche de solutions. Il est vrai que "pour faire partie de la solution, il faut accepter d'être partie prenante du problème..."

L'analyse de nos interventions nous amène à constater que nous avons reçu des demandes de plus en plus nombreuses révélant des inquiétudes concernant le développement général, les difficultés d'adaptation au groupe, sur l'opportunité d'entreprendre une rééducation (logopédie, psychomotricité...).

Les dépistages neuromoteurs et sensoriels débouchant sur des problématiques lourdes nécessitent un suivi intensif davantage assuré par les infirmières et les assistantes sociales du centre P.M.S..

Ainsi, de très nombreux cas de maltraitance ont été traités, ces dernières années particulièrement, avec les centres de santé, les assistantes sociales de police, l'ONE, les médecins de famille, le SAJ, S.O.S Enfants et avec d'autres P.M.S.

Dans les écoles secondaires, nous sommes confrontés aux problèmes de

démotivation et de décrochage scolaire. Certains ont pu être traités en groupe dans le cadre de nos animations socio-affectives.

Dans ce cadre, nous avons élaboré un module expérimental d'"Aide au Travail Personnel" (A.T.P.), depuis 1993 déjà, qui représente en fait un énorme travail préventif en collaboration avec les enseignants.

D'autres animations, sous forme de jeux de rôles, lieu d'expression pour les élèves, sont faites en classe d'accueil. A ce titre, pour être très modeste, je m'en voudrais de ne pas citer d'autres, combien nombreuses, activités préventives utilisées dans le centre comme dans d'autres centres P.M.S. tels que le PRODAS (Programme de développement affectif et social), de la psychomotricité Aucouturier, dans le cadre de la prévention des toxicomanies l'utilisation du C.C.A.D. (Comité de concertation sur l'alcool et les autres drogues), le programme "Clefs pour l'adolescence", le programme "Teach" en centre P.M.S. spécialisé (approche éducative de l'autisme), les animations visant la préparation à la recherche d'un emploi, le test P.A.S. (Prévention de l'abandon scolaire) ayant fait objet de publications, etc.

Pour conclure ce tour d'horizon, un constat général des membres du centre P.M.S. de Mons : au vu du contexte social de notre région, les missions classiques des agents P.M.S. mettent de plus en plus souvent en exergue des situations qui nécessitent une mobilisation accrue des équipes en raison de leur gravité et de leur complexité.

Bibliographie

A.F.A.P.M.S. : Association francophone des agents P.M.S. (a.s.b.l.)

Test P.A.S. publication - Novembre 86

Pour toute information sur des publications, contacter l'A.F.A.P.M.S.

PREVENTION DES ASSUETUDES ET TOXICOMANIES MODULES INTERDISCIPLINAIRES DE FORMATION

Dans le cadre de ses activités en prévention des assuétudes et toxicomanies, **Prospective Jeunesse** organise en ses locaux des modules de formation interdisciplinaires de 3 jours destinés à tout *adulte relais* confronté à la question des drogues dans sa pratique professionnelle ou dans la sphère privée : intervenants psycho-médico-sociaux, enseignants, parents, stagiaires, etc. L'*objectif* est de transmettre un nouveau savoir et un nouveau regard sur les drogues (licites et illicites), la multiplicité des produits et la diversité des pratiques, le contexte socio-politique, la spécificité de l'adolescence... et à partir de là, entamer un travail de clarification et d'élucidation des situations/problèmes rencontrés.

Le nombre de participants est limité à 15 personnes.

Les dates retenues pour le quatrième trimestre 1997 sont les suivantes :

2, 3 et 16 octobre 1997

27, 28 novembre et 11 décembre 1997

de 9h30 à 16h30

CONTACT : Thérèse NYST et Michel ROSENZWEIG.

Tél : 02/512.17.66 Fax : 02/513.24.02

Les activités de prévention en milieu scolaire par les brigades de gendarmerie

Laurent SURIN¹

Dès la fin des années quatre-vingts, la gendarmerie bruxelloise développe un projet de prévention concernant la consommation de stupéfiants.

Ce projet se concrétise par des exposés dans les établissements scolaires à destination des professeurs ou des parents.

Cette information repose sur un support didactique d'abord constitué d'une brochure et d'une cassette vidéo, puis une version modernisée comprend des slides, des diapositives et les produits.

Un groupe de gendarmes de brigade a été formé de sorte que, dans chaque brigade au moins, un gendarme puisse répondre à la demande locale des écoles. Dans la pratique, même si nous ne nous adressons qu'aux adultes, ce sont aussi les jeunes que nous espérons atteindre via les parents et les professeurs qui, ayant reçu une information, sont mieux à même d'ouvrir la discussion sur le sujet ou de répondre plus adéquatement en cas d'interrogation des enfants.

Comme point de départ : un constat douloureux...

Dès la fin des années quatre-vingts, la gendarmerie bruxelloise, qui avait fait de la lutte contre le trafic de stupéfiants une de ses priorités, s'est rendue compte qu'elle était le service rencontrant le plus de toxicomanes, sans avoir de compétence particulière de prise en charge.

A ce moment, seul le système répressif semble pouvoir maîtriser le problème de consommation et de commerce de stupéfiants ; cette impression est par ailleurs renforcée par l'absence de prévention organisée et coordonnée dont l'ambition serait aussi d'enrayer le phénomène.

Toutefois, le système répressif montre ses limites et les résultats atteints conduisent à des constats de réalités douloureuses. Parmi celles-ci, le manque d'information du public apparaît comme la plus préoccupante, en raison du fossé qu'elle crée entre d'une part les jeunes, au courant de la situation et, d'autre part, les adultes (éducateurs, parents, professeurs ...) pratiquement ignorants du problème. La gendarmerie n'a pas voulu s'arrêter à ce constat sans tenter,

dans les limites de ses compétences, d'apporter des réponses au problème. Nos réflexions à Bruxelles ont été creusées dans deux domaines : celui de l'information que nous pourrions diffuser et celui du rôle de relais, lorsque les demandes ou les besoins ne sont plus de notre compétence. Dans le champ de la prévention à l'école, c'est notre action d'information qui s'est particulièrement développée.

Précurseur dans ses réflexions et ses réponses aux problèmes rencontrés, le district de Bruxelles a mis sur pied un concept d'information au profit d'adultes. Cette information repose sur la brochure et la cassette vidéo "LES ENFANTS STUPEFIANTS". Forts de l'expérience lancée en 1989, nous poursuivons notre engagement dans la communication de notre connaissance du terrain et des produits, en continuant d'évoluer avec l'environnement. Par rapport à cette offre, ce sont les écoles qui sont les principales bénéficiaires. Pour nous, la prévention à l'école commence par l'information des adultes, directeurs, enseignants, parents.

Ce projet d'information, nous l'avons voulu adapté au demandeur, en l'occurrence l'école.

Mots-clés

- prévention
- école
- exposé
- information
- partenariat
- stupéfiants
- relais
- personnes-clés.

¹ Capitaine de Gendarmerie, Criminologue, Officier du District de Bruxelles.

Qu'offrons-nous aux écoles et comment le faisons-nous ?

Notre offre est directement liée à notre expérience. Elle est centrée sur les produits, les modes de consommation, les signes extérieurs physiques ou matériels de consommation et les réalités du trafic. Le contenu de cette information ne s'adresse pas aux jeunes, en effet, renseigner sur les produits et la manière de les consommer pourrait créer, chez ce public, une curiosité menant à une attitude "expérimentale" totalement en contradiction avec l'objectif poursuivi. L'exposé donne l'occasion à l'auditoire de voir les produits, de les toucher et de sentir leur odeur quelquefois caractéristique. Les choses ne sont donc pas abstraites et théoriques ; l'accent est mis sur les situations concrètes vécues dans la réalité quotidienne qui désarçonne bien souvent les adultes. Nous avons tenu à aborder, dans ce champ à la prévention scolaire, des sujets que peu, aussi bien que nous, pouvaient aborder, dont les produits par exemple. Mais, notre support didactique d'information ne se limite pas qu'aux produits, outre les brochures et la cassette vidéo les accompagnant, du matériel de projection de diapositives est également utilisé. La communication à sens unique, par laquelle nous nous satisferions d'avoir pu exprimer un message sans avoir d'écho ou des interpellations de l'auditoire, ne suffit pas. En ce sens, la diffusion d'une information est nécessaire mais pas suffisante. Elle laisse ou elle suscite bien des questions que l'on ne peut esquiver. Il faut aussi être, à ce moment, à l'écoute des interlocuteurs et proposer des solutions à leurs problèmes. Les questions de l'auditoire sont donc les bienvenues pendant ou après l'exposé des gendarmes.

Pour répondre à la demande d'information de ce groupe de parents et d'enseignants, nous avons au sein du district un réseau de gendarmes appartenant aux brigades et spécialement formés pour ces activités de prévention. Au départ, il était prévu que se soient les instructeurs de l'école de gendarmerie qui fassent ces exposés au profit des parents et des professeurs. Cette intention répondait à la volonté de communiquer parfaitement l'information et donc de choisir, pour ce faire, les personnes présentant le plus de capacité à mener cette tâche. D'un autre côté, ces

instructeurs étaient peu ou pas au courant des réalités locales d'où un embarras certain lorsque des questions spécifiquement locales étaient posées. Dès lors, il fallait de toute manière la présence d'un représentant de la brigade locale pour cet aspect des questions. Il fut donc ensuite opté pour que ce dernier se charge de donner la totalité de l'information. La gendarmerie bruxelloise a toujours défendu l'idée qu'il était important que ce soit le gendarme de la brigade qui communique avec sa population. Sa connaissance du phénomène dans son aspect trafic, deals de rues, lieux et disponibilité des produits le rend l'interlocuteur idéal des parents et des enseignants.

C'est aussi lui qui doit connaître le mieux les autres organisations médico-sociales actives sur Bruxelles et qui peut donc, le plus adéquatement, jouer la fonction de relais vers ces institutions. Il apporte ainsi une réponse directe aux demandes orientées vers l'aspect médical ou social.

La présence dans chaque brigade d'un responsable pour des exposés de prévention facilite les échanges d'information entre gendarmes et responsabilise clairement le gendarme dans sa tâche de prise en charge des demandes.

Les réunions régulières entre ces gendarmes sont autant d'occasions de faire connaître les expériences de chacun et contribuent ainsi à une amélioration qualitative permanente. Nous prévoyons aussi que les gendarmes concernés approfondissent leurs connaissances lors de journées d'étude notamment. Un point complétant notre tâche de prévention dans les écoles est la possibilité de partenariat. En fonction des demandes, il nous est possible de travailler en partenariat avec d'autres institutions. Si notre information est centrée sur les produits, il se peut que la volonté du public soit aussi d'approfondir le sujet, sous l'angle de la personne ou de la personnalité du consommateur ou du toxicomane. A ce moment, une complémentarité se met en place et, dans le meilleur des cas, les deux aspects sont traités au cours d'une même séance grâce à la présence de la gendarmerie et d'une autre institution travaillant avec des consommateurs. Dans les autres cas, il est renvoyé aux organismes s'orientant davantage sur l'individu. L'information est alors plus riche pour le bénéficiaire qui voit plusieurs volets développés et la complémentarité de ceux-ci.

La prévention par l'information, ses effets et son évaluation

En limitant les bénéficiaires possibles de nos exposés aux adultes dont le rôle est habituellement éducatif, il va de soi que nous souhaitons indirectement toucher les plus jeunes, consommateurs ou toxicomanes. Mais, nous souhaitons que le message pédagogique envers ces jeunes soit donné par des éducateurs pouvant mettre en oeuvre une politique de communication à plus long terme parce que leur cadre de travail est propice à l'éducation. Notre offre doit permettre aux adultes d'aborder le sujet avec les jeunes ou de répondre adéquatement lorsque les jeunes s'expriment spontanément en relevant : "Comment les adultes peuvent-ils savoir que c'est mauvais, puisqu'ils n'y connaissent rien ?...". C'est à ce moment que la crédibilité dans le chef de l'adulte se joue. Ou bien la réaction est opportune et le dialogue peut se maintenir ou bien l'attitude de l'adulte est inappropriée et le contact se rompt. Ici, le terme d'adulte recouvre à la fois les parents et les éducateurs.

Bien sûr, vouloir informer, c'est aussi garantir une information correcte et actuelle. Là aussi, parce que nous sommes présents et en contact quotidiennement avec les produits, les dealers et les consommateurs, nous pouvons détecter l'apparition de nouveaux produits tels que l'XTC, les boissons énergétiques pour, à tout moment, compléter notre information.

Les perspectives d'avenir et les nouvelles pistes

Sans déjà développer les activités découlant de nos réflexions, les pistes développées ci-après dressent, dans deux domaines, un cadre général dans lequel des solutions pourront être puisées.

L'idée généralement admise est de ne s'adresser aux jeunes qu'avec une extrême prudence, en veillant à ne pas éveiller chez eux une curiosité malsaine. Au fil du temps, cette argumentation est battue en brèche par une réalité situant le premier contact avec les stupéfiants vers l'âge de 12 à 14 ans. Il en ressort que si une prévention pouvait débiter avant cette tranche d'âge critique, et, pourquoi pas, dans les écoles, les jeunes seraient mieux armés pour dire NON à une première tentation. Par ailleurs, il est de plus en plus généralement admis que la prévention est d'autant plus efficace

qu'elle débute tôt et se poursuit de manière continue au cours de l'école secondaire.

On ne peut rester insensible à cette évolution et ne pas repositionner son action dans ce cadre. Il n'est alors pas impensable que la prévention en matière de drogues s'exprime au travers de la prévention du tabagisme et de l'abus d'alcool. Il faut enfin souligner que l'information destinée aux jeunes pourra d'autant plus positivement les influencer que ces derniers n'ont encore aucune expérience de consommation de stupéfiants. Il y a lieu là de concevoir un message de prévention à l'égard d'un public plus jeune.

Un second point qui retiendra notre attention et alimentera notre réflexion dans les prochains mois est celui qui concerne l'action dans les écoles. Au fil des années, les établissements scolaires se sont vu présenter une série d'offres de service d'organisations extérieures, privées ou publiques : information sur certaines professions, sur l'hygiène, sur la prévention du SIDA ...

Le phénomène de la drogue n'échappe pas à la règle, mais, l'action des multiples intervenants manque parfois de cohérence et peut plus déconcerter qu'aider. Pour déjà remédier à ce problème, dans le cadre de la Concertation Toxicomanies de Bruxelles, la gendarmerie bruxelloise a soutenu avec force l'élaboration d'une charte de la prévention destinée à clarifier l'action de chacun, mais aussi à harmoniser les pratiques respectives. L'élaboration d'un texte à l'image d'une charte n'est toutefois pas aisée. Tout n'est pas encore parfait car chacun travaille trop avec SA logique sans envisager que sa contribution doit parfois s'intégrer dans un projet global de l'école. Le partenariat que j'évoquais tout à l'heure pourrait aller plus loin et plutôt que des actions qui se succèdent, nous devrions, nous, acteurs de la prévention, service de gendarmerie et intervenants sociaux, travailler de concert afin d'éviter des contradictions ou des maladresses dans les activités au sein des écoles. Le moment est sous doute venu de proposer des plans de prévention et pas seulement des actions aux effets nécessairement plus limités et moins durables. La Concertation Toxicomanies de Bruxelles va, là aussi, faire progresser les choses.

Nous sommes demandeurs d'une meilleure concertation, dès le départ, entre partenaires de la prévention.

Avant d'intervenir dans le domaine de la prévention, il importe en effet de comprendre ensemble l'approche et la philosophie de l'école concernant les stupéfiants. Il faut aussi déterminer la raison de la demande de l'établissement et quelle institution pourra au mieux répondre aux attentes et dans quels domaines.

Une condition fondamentale est l'implication et l'adhésion de tous : personnel, direction, parents, services de prévention.

Ce qui nous manque généralement aussi, c'est une évaluation de l'efficacité et de la pertinence des actions entreprises. Pourtant, cette démarche doit nous permettre de porter un jugement définitif sur l'action pour, le cas échéant, la rejeter ou l'adapter. De notre côté, nous développons dans la continuité de nos actions de prévention, une concertation plus large avec l'école lorsque les activités de prévention ne sont plus suffisantes.

Ainsi, l'appel d'une école doit être analysé avec les responsables de l'établissement scolaire pour, *ensemble*, tenter de résoudre le problème. Il ne peut plus s'agir, comme cela a été parfois le cas, d'une action de choc mettant à l'écart les directions et le personnel de l'école. Si la gendarmerie doit agir, l'école doit être impliquée pour mettre sur pied un programme de lutte contre les stupéfiants et continuer à jouer clairement son rôle pédagogique. La première démarche pour nous est d'envisager d'abord la prévention afin de ne pas choquer les élèves par de mauvaises actions.

C'est donc sur ce point que nous comptons particulièrement mener des initiatives dans les prochains mois et voir, avec nos partenaires, comment agir et construire sur le plan pédagogique. Notre objectif est de déterminer avec l'école si le besoin d'information est le réel besoin et si notre information pour les adultes est la réponse adéquate. Il n'est pas inopportun, dans le cadre du partenariat, qu'une réunion entre l'école, un service de prévention et la gendarmerie soit prévue.

Celle-ci permettrait alors de dresser un plan global d'actions entre les partenaires en mettant de côté des

incommunicabilités et les interminables discussions d'éthique. La situation de dialogue constructif avec le monde de la prévention primaire me paraît dans ce cadre essentiel.

La gendarmerie bruxelloise y trouve sa place grâce à son approche de la prévention et sa place centrale entre les partenaires de prévention et les autorités judiciaires. La complémentarité et le respect des actions de chacun, par une coordination plus précoce lorsque les problèmes sont rencontrés, me paraît un meilleur gage d'efficacité pour l'avenir.

Le besoin de coordination des actions dans les écoles étant réel, cette approche spécifique nous permettrait par la suite d'étendre la coordination à d'autres champs d'activités.

Conclusions

De par son expérience issue des exposés relatifs aux problèmes de stupéfiants, la gendarmerie est un partenaire dans le champ de la prévention.

Le souci fut, dès le départ, de fournir un outil didactique et professionnel aux adultes chargés de l'éducation des jeunes. Les exposés que nous donnons abordent les sujets que nous rencontrons dans notre travail quotidien et que peu d'interlocuteurs connaissent aussi bien que nous.

Cette offre de service fut élaborée en raison de la demande émanant essentiellement du monde scolaire qui reste le principal bénéficiaire.

Nous nous sommes organisés afin de répondre au mieux aux besoins des écoles et nous continuons dans nos efforts, en restant attentifs à l'évolution de l'environnement.

Pour l'heure, notre réflexion porte sur la manière d'approcher le phénomène d'une manière plus ordonnée avec les partenaires de la prévention et sur le message possible à l'égard des jeunes.

Nous sommes à votre écoute et prêts à répondre à vos demandes.

Quelle prévention des drogues à l'école?

François DE REUCK¹

C'est au départ de cette question que l'équipe du PONT a commencé un travail de prévention dans les écoles primaires de Molenbeek. Sur base d'une expérience dans plusieurs établissements, cet article décrit le développement du travail en lien avec nos réflexions théoriques.

Introduction

L'école est un lieu d'éducation parmi d'autres, néanmoins son impact reste fondamental sur l'ensemble de l'évolution d'un individu qui se voit, dès son plus jeune âge, obligé de la fréquenter. Sans doute est-ce un lieu où tous les aspects du développement personnel et de l'apprentissage de la vie en société sont éveillés. C'est ce qui lui donne ce rôle si important.

Il est certain, par conséquent, qu'il s'agit d'un lieu privilégié pour amener les individus à une connaissance intellectuelle et à un développement physique. Mais au-delà de cela, ce lieu de vie communautaire doit faire grandir chacun vers un savoir-vivre ensemble, vers une conscience de la citoyenneté et vers une autonomie plus responsable.

La prévention des drogues doit s'inscrire dans cet ensemble de missions que possède l'école.

Il est évident que cette problématique est particulièrement sensible parce qu'elle touche la société à plusieurs niveaux.

D'abord, il y a l'aspect légal, du rapport à la loi et de la manière dont elle est appliquée. D'autre part, le toxicomane touche de près les professionnels de la santé (qui sont aussi pris dans le débat législatif). De plus, tous les citoyens sont également touchés par cette problématique au niveau moral et culturel. Et enfin, il ne faut pas oublier le versant politique qui joue un rôle capital dans la lutte contre le développement de la toxicomanie.

Cette prévention au sujet de laquelle beaucoup de monde s'interroge doit être traitée avec énormément de prudence afin de ne pas tomber dans le piège qui consiste, malgré une bonne volonté, à faire pire que si on n'avait rien tenté.

C'est dans ce cadre complexe que notre équipe a réalisé ce travail dans plusieurs écoles primaires de Molenbeek-Saint-Jean.

Cet article se veut être un témoignage d'une expérience de travail, toujours en évolution dans un contexte particulier. Je commencerai par une partie plus théorique pour replacer ce travail dans notre

conception de la prévention. Ensuite, j'exposerai notre expérience dans trois écoles primaires en approfondissant davantage la philosophie du travail mené.

Comment envisageons-nous ce concept de prévention ?

Au départ de cette question, j'en poserais deux autres :

Faut-il que la prévention reste uniquement aux mains de professionnels spécialisés ?

Faut-il cibler la prévention sur les jeunes ?

En ce qui concerne la spécialisation de la prévention, je pense qu'il faut, d'une part, remettre cette problématique aux mains de tous les acteurs de l'éducation (parents, enseignants, travailleurs sociaux,...). D'autre part, pour permettre cette appropriation, il faut que des professionnels se penchent sur cette question et soutiennent dans ce travail tous ceux qui ont un rôle d'éducateur.

Quant à la deuxième question, je ne pense pas que les jeunes soient l'unique public cible pour prévenir l'abus des drogues. Notre équipe, par exemple, réalise également un travail de prévention avec un groupe de femmes. Les jeunes restent néanmoins dans une tranche d'âge particulière où se joue énormément de choses qui vont conditionner la suite de leur vie.

Je pense qu'il faut sortir d'une prévention purement médicale (qui ne tiendrait compte que des aspects biologiques des produits) ou légale (qui dirait simplement "la loi, c'est la loi") pour se tourner vers une prévention intégrée qui viserait une autonomie et une augmentation de la responsabilité des acteurs de demain. Il s'agit, comme je le disais dans l'introduction, de missions qui sont confiées entre autres à l'école.

Ann d'Alcantara disait² "La prévention doit être basée sur une connaissance de l'homme et non du produit, de la santé et non de la maladie, dans sa globalité humaine plutôt qu'à partir d'une dissociation homme-machine/homme-comportement."

Elle poursuivait en proposant quatre enjeux d'un travail de prévention auprès de jeunes :

Mots clés :

- consommation saine,
- éducation à la santé,
- démystifier,
- globaliser,
- écouter,
- baliser,
- soutenir

1. Assistant Social, Le Pont, Molenbeek.

2. In Le livre blanc sur la toxicomanie en Belgique francophone, à la demande du ministère de la santé.

- Soutenir l'adolescent dans sa difficulté à se situer dans la cité
- Eveiller le jeune, lui permettre de formuler ses questions
- Poser les interdits aux bonnes places
- Ouvrir un espace de créativité
- Ces enjeux peuvent facilement être extraits du contexte de prévention des drogues pour être appliqués à une théorie globale de l'éducation. Et cet aspect des choses me semble essentiel, parce que nous ne parviendrons pas à faire un bon travail de prévention si nous prenons les jeunes comme étant des personnes incapables de choix et d'autonomie.

Dans un contexte plus large, on peut se poser la question au sujet de ce que nous recherchons comme type de société. Faire peur ou interdire tout simplement n'aide pas un individu à devenir autonome ni à être capable de devenir un véritable acteur dans son milieu de vie. Il y a là des questions éthiques de choix de sociétés qui, bien que dépassant le sujet de l'article, font partie du fondement de notre action.

Cette notion de l'instauration d'un dialogue est très importante et ne va pas de soi. Parce qu'il va falloir considérer le jeune comme quelqu'un qui, avec toutes ses questions fondamentales dues à son âge, est capable de grandir et d'être autonome. Il s'agit d'éliminer une croyance que nous, adultes, projetons sur les jeunes et qui consiste à ne travailler avec eux que parce qu'ils sont des toxicomanes en puissance. Ce qui, de plus, nous met à l'abri par le simple fait que nous avons dépassé cet âge.

C'est sur ce dialogue, sur cette relation entre adultes et jeunes, que se base la prévention.

Il s'agit de se montrer attentifs aux questions que se posent les jeunes et de ne pas projeter sur eux nos interrogations. Nous devons être capables de nous positionner clairement, ce qui peut servir de balise, sans nous montrer tout puissants, ce qui fermerait la porte à l'imagination et à la réflexion.

Ce dialogue doit, par notre manière de faire, permettre aux jeunes de se poser des questions, de réfléchir au problème et d'avancer grâce aux autres (jeunes et adultes). Dans ce cadre, l'information doit y être associée mais de manière complémentaire par rapport à la réflexion et à l'éveil de l'esprit critique. Il faut l'intégrer dans le processus car sans elle, beaucoup de questions restent en suspend mais l'information simple n'apporte qu'un effet publicitaire pervers qui, surtout envers des adolescents, augmente l'angoisse et la curiosité par rapport aux produits. Cette curiosité ne ferait qu'attiser la tentation de tout adolescent de prouver aux adultes qu'il est plus fort qu'eux et qu'il va pouvoir passer

à travers ces produits que l'on dit si dangereux.

Nous voulons tenter de globaliser la prévention, de la déspecialiser et d'en faire une question commune à tous les adultes/éducateurs.

Bien sûr, tous les travailleurs de terrain ne sont pas en contact direct ou quotidien avec des produits illicites. Néanmoins, nous considérons que la prévention de la toxicomanie est fortement liée à un rapport à un produit de consommation. Dans ce cadre, les enseignants ont un rôle capital qu'ils doivent tenir.

Une expérience à Molenbeek

Constat et projet

Comme je l'ai évoqué dans l'introduction, la toxicomanie est un sujet qui fait peur, qui inquiète. D'une manière générale, beaucoup de travailleurs sociaux du terrain que nous avons rencontrés nous ont montré des signes de cette réticence à parler de ce sujet pourtant très préoccupant dans une commune comme Molenbeek.

A partir de ce constat, nous avons décidé d'être très attentifs à la manière d'intégrer et de sensibiliser les professionnels qui travaillent directement avec un public cible dans une action de prévention qui doit aussi être la leur.

Nous avons choisi de commencer un travail qui touche la fin du cycle primaire (5^{ème} & 6^{ème}). Pourquoi ? Il est important pour nous de rentrer dans l'école, lieu d'apprentissage par définition. Cela nous permet d'y rencontrer les jeunes dans un cadre précis mais également d'y associer étroitement les professeurs. De plus, dans une optique d'éducation à la santé, la prévention doit être le moins possible un cours spécifique et extérieur. Le jeune serait contraint de se référer à une personne qu'il ne connaît que peu (l'animateur) pour chercher des solutions à ses problèmes personnels, intimes, existentiels... au contraire de son professeur qu'il connaît mieux et en qui il a confiance.

C'est pourquoi, il est important de lier très fort cette prévention aux cours déjà existants. La communauté germanophone a déjà opté pour cette déspecialisation de la prévention.³

N'oublions pas qu'il s'agit d'un âge particulièrement sensible où énormément de choses se jouent tant au niveau de l'apprentissage intellectuel que de l'éveil de la personnalité. Il est, par conséquent, important d'être présent pour soutenir ces jeunes.

La recherche d'outils

Il nous a semblé important de disposer de plusieurs outils de manière à pouvoir s'adapter aux conditions de travail et

3. in La prévention des drogues chapitre 3.3, E. Servais, Edition Labor, 1988

surtout, et j'insiste énormément, aux professeurs.

Il est très important de tenir compte des personnes avec lesquelles on va travailler. Il y a d'une part les élèves : leurs âges, leurs niveaux scolaires, leurs nationalités, leurs intérêts, ...

D'autre part, les adultes de l'école (assistante sociale, enseignant, direction, ...). Pour parvenir à s'intégrer dans l'école, nous avons d'abord écouté sa manière de fonctionner, nous avons été sensibles aux préférences de l'enseignant, nous lui avons proposé de reprendre ce qui est fait lors de l'animation à son compte dans le cadre d'autres cours, ...

Nous avons trouvé plusieurs supports d'animation qui abordent différents thèmes et que l'on peut moduler en fonction de tous ces paramètres.

La rencontre avec les assistantes sociales et les enseignants

Nous avons touché sept classes réparties dans trois écoles sur un an de travail. Chaque classe ayant participé à environ cinq animations.

Il serait intéressant d'essayer de mettre sur pied un programme plus consistant qui serait repris dans le projet de l'école avec la mobilisation active de la direction et de tout le corps enseignant. Il s'agit certainement d'une piste pour la suite.

Il est très important de commencer par écouter où en sont ces partenaires privilégiés par rapport à cette question de la prévention des drogues. Il s'agit bien, lors du premier contact, que tout le monde soit sur la même longueur d'ondes, se sente entendu et puisse se retrouver dans le sujet. Cet aspect des choses est capital pour réaliser un travail cohérent.

Nous avons parlé, entre professionnels, du sentiment de chacun par rapport à la consommation de divers produits (TV, vêtement, alcool, ...). Cette réflexion rapproche les intervenants et les sensibilise autour, non pas de la question des bons ou mauvais produits, mais d'une consommation plus ou moins saine. Notre position à tous comme consommateurs est apparue aux enseignants comme un thème dans lequel ils se sentaient plus à l'aise pour se positionner face à leurs élèves.

La capacité de l'adulte à se positionner, à être un exemple en posant des balises est très importante car je suis persuadé que ce n'est que comme cela que la prévention pourra avoir un effet positif sur ces jeunes qui ont besoin de repères pour devenir autonomes.

A la fin de cette rencontre, il me semble important d'avoir englobé le problème des drogues dans une question de rapport à des produits (licites ou non). Ce qui permet d'impliquer tous les professionnels de l'éducation. Chacun se sent également

plus à l'aise pour aborder le sujet sous cet angle. De plus, la présence de quelqu'un de notre équipe lors de l'animation enlève la question plus technique des drogues et de leurs effets parce que si un jeune pose une question plus précise sur un produit illicite il s'agit de pouvoir y faire face honnêtement et sans le diaboliser.

Cette rencontre a pour premier objectif de trouver un angle de vue du problème qui mettra tout le monde à l'aise et qui sensibilisera chacun à l'importance de son rôle. Notre expérience nous a montré qu'après la réunion, les enseignants avaient, en général, envie de réaliser ce travail. Quand l'envie est présente, il faut travailler la manière ...

Par la suite, les questions de choix de thèmes et les détails d'horaire se règlent très facilement.

Les animations

Le premier élément à souligner, et qui est en lien avec ce qui précède, c'est qu'il n'est pas question de proposer aux jeunes une heure sans leur professeur. Notre équipe constitue une part de l'apport de cette animation mais c'est au professeur que revient, comme d'habitude, la gestion de l'activité en fonction de ses élèves, du temps, du thème, ...

Pour espérer effectuer un travail fructueux, nous n'envisageons pas un travail de moins de quatre séances, ce qui permet à tout le monde d'intégrer ce qui se fait et de se sentir à l'aise dans l'activité.

Nous demandons également à l'assistante sociale de l'école de participer à l'animation. Il s'agit de quelqu'un d'important puisqu'elle n'est pas le professeur mais fait quand même partie intégrante de l'école. Cela apporte plusieurs avantages : d'une part, l'équipe d'animation s'enrichit d'une personne supplémentaire, ce qui offre aux jeunes un encadrement plus proche (par exemple lors de jeux par équipes) et au professeur la possibilité de donner un écho de ce qui est vécu à quelqu'un qu'il connaît bien. D'autre part, les jeunes ont une personne de référence qu'ils peuvent rencontrer individuellement à d'autres moments et qui aura vécu également l'activité. Cela peut apporter une facilité aux jeunes qui désirent parler de quelque chose qui les a touchés.

Les objectifs de ces animations sont multiples.

Il s'agit de prendre conscience de notre situation, à tous, de consommateur.

De nous éveiller aux types de rapports que nous entretenons avec des produits et de notre capacité de modifier ces rapports dans une certaine mesure.

D'une manière plus globale, l'objectif est également d'éveiller notre esprit critique et de promouvoir la responsabilité de chacun ainsi que le choix individuel.

Les activités qui sont proposées ont été

choisies avec le professeur (et renégociées entre les animations). Elles peuvent être axées sur des thèmes et/ou du travail de dynamique de groupe.

Les thèmes sont ceux qui touchent de près les jeunes. Par exemple, pour des jeunes d'environ 12 ans, cela peut être la télévision, le système respiratoire et digestif (tout ce que j'avale agit sur mon corps), la publicité, l'alcool et le tabac, le travail et le délassément, les friandises, ... Les moyens utilisés sont également très variés : une vidéo, une histoire, une enquête, un jeu de rapidité, un jeu sur l'influence des autres et du groupe, ...

Nous tenons à ce que ce lieu soit un lieu de parole, d'écoute, de prise de distance et de réflexion. L'exploitation de cela se fait surtout dans le travail de relecture d'une activité avec les jeunes : que s'est-il passé ? que constate-t-on ? qu'avons-nous vécu ? qu'avons-nous appris ?, ...

Et c'est également là que l'enseignant joue un grand rôle de globalisation et d'intégration du phénomène de consommation dans une optique d'éducation à la santé. Il est très important qu'entre deux séances, de la manière qui conviendra le mieux à l'enseignant, les élèves parlent de ce qui a été fait. Par exemple, l'enseignant peut reprendre au cours de sciences l'ensemble du fonctionnement du corps humain en y intégrant le système digestif travaillé lors de l'animation. Il peut également se servir d'une histoire comme texte de base pour une dictée au cours de français, ...

Les idées sont multiples et dépendent de l'imagination de l'enseignant et de sa volonté d'intégrer ces animations dans son mandat d'éducateur et de formateur.

Conclusions des animations

Nous n'avons pas encore les moyens pour affiner nos conclusions à cause de la jeunesse de notre expérience.

Néanmoins, la première conclusion à faire c'est de dire que, alors qu'ils étaient quelque peu réticents, les enseignants sont globalement contents du travail réalisé. Cela peut paraître anodin mais je pense qu'un bon travail de prévention ne peut se faire qu'avec des personnes motivées et à l'aise dans ce qu'elles font.

Alors que la toxicomanie faisait peur, ce travail a permis aux enseignants et aux assistantes sociales de prendre un petit peu plus à leur compte cette problématique que nous avons souvent tendance à évacuer sous le couvert d'arguments de spécialisations ou autres.

Du côté des jeunes, je ne peux me baser que sur des observations de ce qui s'est vécu et des échos des enseignants. La participation de tous a été très bonne, ce qui me suffit pour réaffirmer leurs besoins de parler, de donner leurs avis et de se confronter à celui des autres.

Certains enseignants me racontaient que

leurs élèves souhaitaient poursuivre la série d'animations. Je pense qu'il faut, dans la mesure du possible, tenter de "renvoyer la balle" aux enseignants eux-mêmes. C'est pour nous une réussite d'entendre un enseignant nous dire que l'année prochaine, il ne veut plus de nous parce qu'il va intégrer les animations dans son programme de cours. Il s'agit bien ici de quelqu'un qui reprend à son propre compte la prévention des drogues.

Conclusion

Peut-on jouer un rôle dans la lutte contre les drogues ? Comment peut-on trouver une place dans ce phénomène mondial qui nous dépasse largement ? Est-ce la police ou la gendarmerie, l'enseignant, un professionnel de la question ou les parents qui doivent réaliser cette prévention ?

Il me semble important que personne ne se voile la face sous un prétexte ou un autre pour évacuer cette question des drogues parce qu'il s'agit d'une question de rapport à l'objet, ce à quoi nous sommes tous, sans exception, confrontés dans notre vie.

Je voudrais, pour conclure, me référer encore une fois au texte d'Ann d'Alcantara en parlant de l'éthique de la prévention. Pour elle, il s'agit avant tout d'une éthique de la relation et d'une éthique du bien-dire (parole juste, à la bonne place, au bon moment et par la juste personne).

Cette éthique de la prévention consiste "simplement" à savoir se trouver à sa place. Dans le travail avec une école, il faut absolument tenter de remettre entre les mains des enseignants la prévention des drogues en la considérant comme faisant partie de l'éducation au sens large. Néanmoins, je reste convaincu qu'il peut être intéressant de les soutenir en tenant toujours compte de la personne avec qui l'on parle. Certains enseignants peuvent se sentir plus à l'aise et considérer qu'ils réalisent déjà un travail de prévention des drogues, et c'est tant mieux. D'autres peuvent avoir besoin d'un coup de main pour une série d'animations puis les reprendre à leur compte par la suite; d'autres encore disent préférer attendre que leurs collègues fassent le pas pour pouvoir en récolter les échos et éventuellement se lancer après. Il est très important de respecter ces réactions dans l'objectif de rendre l'enseignant plus responsable de la prévention.

Pour terminer, je dirais que notre expérience à Molenbeek s'inscrit dans un esprit qui vise à démystifier les idées reçues et à réfléchir hors du stress. Sans fournir de réponses toutes faites, nous voulons que chacun, au risque d'être frustré par un manque de solutions miracles, puisse avancer personnellement dans une réflexion qui a bien besoin d'avis mesurés tant les pulsions émotionnelles sont fortes. ■

L'activité des Services Droit des Jeunes

Alexia JONCKHEERE¹

Bien connus dans les milieux scolaires mais souvent méconnus en ce qu'ils sont vraiment, les Services Droit des Jeunes informent et aident les jeunes mineurs et leurs familles dans leurs démarches vers plus d'autonomie.

Services sociaux, ils ont fait du droit leur outil de travail privilégié. Cet outil dérange, particulièrement dans des domaines comme l'école ou la famille, institutions dont la résistance au droit est telle qu'on se plaît à rappeler les interrogations récentes de Paul Martens, lorsqu'il se demande si " Une société organisée peut-elle être entièrement investie par le droit ? N'y a-t-il pas des cercles plus restreints qui doivent échapper à la rationalité juridique, dont le ciment n'est ni l'égalité ni la légalité mais l'autorité et l'obéissance ? ".

Les Services Droit des Jeunes, des AMO

Les Services Droit des Jeunes sont subsidiés par la Communauté française en tant qu'organismes qui contribuent de manière non contraignante à l'aide aux jeunes dans leur milieu de vie.

Ils sont des "AMO", des services d'Aide en Milieu Ouvert. Il en existe cinq en Wallonie : à Bruxelles, à Liège, à Namur, à Mons et à Charleroi. Les Services Droit des Jeunes travaillent en collaboration avec les avocats des permanences jeunesse des barreaux. La Communauté française leur octroie par ailleurs un fonds de défense qui leur permet de rémunérer, dans certaines hypothèses, des avocats pour la défense des jeunes qui les consultent.

Si leur domaine d'action privilégié est l'aide et la protection de la jeunesse, ils sont également amenés à intervenir dans d'autres domaines tels que l'aide sociale, le droit des étrangers, les relations familiales ou encore le droit scolaire.

Outre l'aide individuelle qu'ils apportent aux jeunes dans leur milieu de vie, les Services Droit des Jeunes tentent de faire modifier certaines pratiques de services sociaux, d'administrations, etc. Ils tentent également de faire modifier certaines législations inadéquates, par l'interpellation de responsables politiques, par l'introduction de questions parlementaires, etc. Ils collaborent au Journal du Droit des Jeunes, périodique mensuel qui leur permet de refléter leurs pratiques et de partager leurs expériences. Enfin, ils organisent des formations au droit des jeunes.

Les Services Droit des Jeunes, des services sociaux

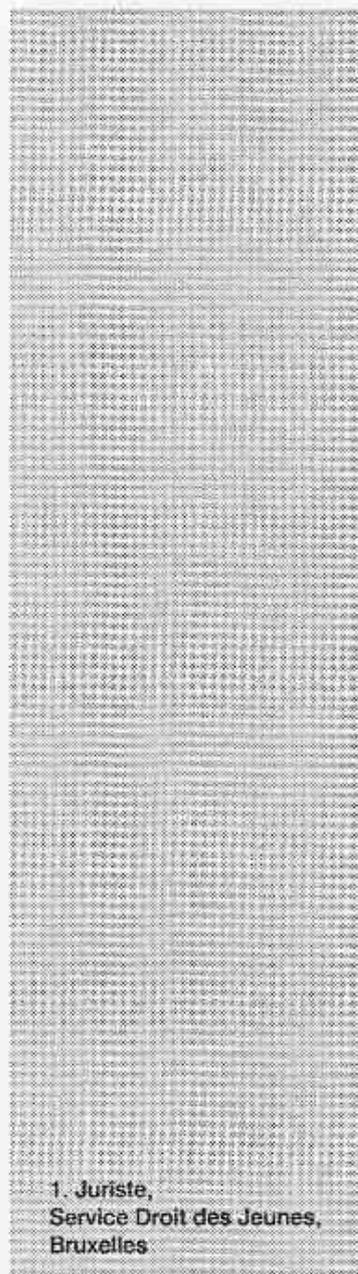
Les Services Droit des Jeunes sont des services sociaux. Ils ont comme particularité d'utiliser le droit comme outil de travail social. De ce fait, ils sont composés aussi bien d'assistants sociaux que de juristes. Cette utilisation du droit comme outil de travail permet de mieux aider les jeunes à pouvoir comprendre leur environnement social et familial, à pouvoir agir efficacement et légalement au sein de celui-ci. En situant une difficulté dans son cadre juridique et en expliquant les voies légales de réaction, les Services Droit des Jeunes veulent montrer que le droit est une ressource que les jeunes doivent pouvoir mobiliser afin de prévenir toute rupture avec leur environnement.

Etant des services sociaux, les Services Droit des Jeunes se distinguent fondamentalement des centres Infor-Jeunes, des permanences des jeunes barreaux ou des boutiques de droit, même s'ils partagent avec ces derniers l'outil juridique.

Le Droit, un ensemble de droits et d'obligations

Le simple terme "Droit des jeunes" suscite encore bien souvent des réactions telles que "il faudrait d'abord rappeler aux jeunes leurs devoirs avant de leur apprendre leurs droits". C'est oublier que le droit signifie l'ensemble des règles qui régissent la vie en société et comprend, dès lors, tant des droits que des obligations.

Il n'y a sans doute pas que cet "oubli" qui puisse expliquer l'irritement des sempiternels détracteurs du Droit des jeunes. Il s'agit d'un domaine du droit qui



1. Juriste,
Service Droit des Jeunes,
Bruxelles

reste encore à construire. Bien plus que sujets de droit, les jeunes sont souvent objets de mesures, réputés irresponsables, incapables, ce qui contribue à les maintenir dans un état de dépendance latent.

Informé et aidé les jeunes à propos de leurs droits et obligations, leur rendre accessibles des voies de recours permet de les aider à devenir des citoyens à part entière dans la société, à prendre place dans leur milieu de vie, à substituer, éventuellement, à leurs réactions une attitude socialement plus acceptable, ce qui par ailleurs permet indirectement de garantir une meilleure efficacité des politiques sociales éducatives qui les visent.

L'utilisation de l'outil juridique par un service social n'est donc pas dirigé contre une institution, fut-elle l'école, mais elle participe à la formation de citoyens responsables. Poser les problèmes en droit, là où règne habituellement morale, pédagogie, nécessité administrative, ou simple rapport de force permet aussi de voir rééquilibrer la relation avec les adultes.

Informé, c'est prévenir

En terme de prévention, les Services Droit des Jeunes fournissent une aide aux jeunes et à leurs familles visant à prévenir ou enrayer leur exclusion sociale. Ils sont amenés à intervenir dès qu'apparaissent les premiers signes d'exclusion : problèmes à l'école, dans la famille, vis-à-vis des forces de l'ordre, problèmes financiers, précarité de leur séjour en Belgique, etc.

Ils veillent à ce que les jeunes et leurs familles reçoivent une information complète et claire sur l'ensemble des possibilités offertes par le droit en vigueur. Il s'agira tant de les informer sur le cadre juridique dans lequel ils se trouvent que des voies légales qu'ils pourront utiliser, y compris judiciaires. Bien souvent une information suffit. Si ce n'est pas le cas, les Services Droit des Jeunes chercheront, avec le jeune lui-même, les personnes qui, autour de lui, pourront l'aider à mobiliser ces ressources ou éventuellement, l'aideront directement dans les démarches qu'il choisira d'effectuer.

Devenir ainsi acteur dans le champ social est légitime sur le plan du droit puisqu'on ne fait pas justice soi-même mais socialement, il est à souligner que cela reste difficilement accepté, notamment par "l'autorité" qui sent sa légitimité remise en cause.

Le droit et la pédagogie

Quel anachronisme que d'affirmer encore que le droit n'a rien à faire à l'école, quel serait le royaume de la seule pédagogie ? Cette réaction pouvait se comprendre par le passé, lorsque l'intervention du juge à l'école était encore inattendue. Si l'on souligne aujourd'hui, à juste titre, les effets pervers de l'intrusion du droit à l'école et si on peut regretter qu'elle reste encore largement incomprise, on ne peut nier qu'elle a aussi été l'occasion d'une remise en cause salutaire et d'une évolution dont on peut dans l'ensemble se féliciter.

Aujourd'hui, l'institution scolaire elle-même est fort sensible à un discours sur les Droits de l'homme, sur la Citoyenneté. Visite d'avocats, conférences, débats ou animations sur les droits de l'enfant, de telles initiatives se multiplient.

Encore faut-il être attentif aux discours sur les Droits de l'homme qui sont parfois fort éloignés de la réalité des usagers de l'enseignement : droit de l'enfant de ne pas devoir travailler dès le plus jeune âge, de ne pas être enrôlé dans l'armée, de ne pas subir de tortures ou de traitements inhumains, etc. Or, d'autres Droits de l'homme concernent de près les jeunes : les droits de défense, la liberté de pensée, de choisir sa religion, de bénéficier d'un enseignement, etc. Comment l'écolier pourrait-il intégrer ces règles fondamentales s'il n'a pas l'occasion de les vivre au quotidien ? Si on lui demande de respecter un règlement, si on lui demande de comprendre qu'à défaut il méritera une sanction (nous préférons qu'elle soit éducative), comment pourrait-il se laisser convaincre de la nécessité de le respecter si d'autres que lui le violent en tout impunité ou si l'autorité elle-même bafoue son propre règlement ?

Les Services Droit des Jeunes veillent, en toute circonstance, à rappeler quelle est la règle de droit, quels sont les obligations et les droits respectifs, autrement dit les deux aspects de la même chose. Un élève peut accepter une sanction si elle lui est expliquée et s'il a été respecté en tant que personne avant et pendant la prise de décision.

En guise de conclusion

Services sociaux soucieux du respect du Droit, les Services Droit des Jeunes proposent aux jeunes et à leurs familles d'être un relais lorsqu'ils veulent faire face aux difficultés qu'ils rencontrent, notamment lorsqu'elles rejaillissent sur la scolarité. En leur apprenant à utiliser le Droit comme ressource, ils tendent à prévenir ou à enrayer leur exclusion sociale. ■

Accueillir des mères à l'école maternelle, un processus de prévention

Anne PAPEIANS¹ et Brigitte PORTAL²

En octobre 1987, Prospective Jeunesse mettait sur pied une expérience-pilote de prévention en école maternelle. Il s'agissait d'une action interculturelle visant une meilleure intégration et scolarisation des enfants issus de l'immigration.

En 1993, une brochure³ en relatait l'histoire: les hypothèses de travail, les objectifs, les moyens... Une manière de faire le point après 5 ans et de promouvoir cette recherche-action dans les écoles.

En 1997, avec des ressources humaines et dans des contextes toujours différents et en évolution, les promoteurs de la recherche souhaitent approfondir le cadre et le sens de leur action. A partir de l'analyse de leur pratique actuelle, enrichie d'un regard sur l'histoire de 10 ans et nourrie d'un sondage effectué dans quatre écoles partenaires, le défi est d'ouvrir de nouvelles perspectives, de faire évoluer le projet et la collaboration avec les écoles.

ORIGINALITE DU PROJET

Objectifs et moyens

Pour tout enfant, le passage à l'école maternelle est une étape importante. Pour l'enfant issu de l'immigration qui ne connaît pas ou mal la langue et la culture de l'école, le choc peut être rude, prémisses parfois d'autres chocs et ruptures. S'inspirant des "maisons ouvertes" de Françoise Dolto et pour favoriser l'intégration et la scolarisation de ces enfants¹, Prospective Jeunesse choisit en 1987 de mener une expérience-pilote d'accueil des mères dans des classes à forte population maghrébine.

De quoi s'agissait-il ?

Un moment de rencontre : les mères sont invitées une heure par semaine, en classe, autour d'une tasse de café, avec l'institutrice de leur enfant. L'originalité ? Aucun sujet n'est préparé. On y discute des enfants, mais aussi de soi, de ses envies, de ses craintes, ses souvenirs, ses talents....pendant que les enfants jouent dans la classe;

L'animatrice de Prospective Jeunesse est là pour ouvrir sur autre chose que le scolaire, faire le tiers, entre la mère et l'institutrice, représenter la société d'accueil. Seules les mères sont invitées pour des raisons culturelles.

Des relations positives : l'enfant a

besoin d'expérimenter des relations positives entre les adultes qui s'occupent de lui et qui n'ont pas les mêmes références culturelles. Ici, la langue maternelle, celle du cœur, est acceptée et valorisée. L'enfant est reconnu dans sa lignée. C'est un atout pour s'inscrire, lui-même, demain dans la vie sociale.

Un pont entre la famille et l'école : semaine après semaine, des liens se tissent entre ces femmes qui se parlent et apprennent à se connaître. La vie de la maison et celle de l'école peuvent se rencontrer.

Depuis 10 ans, l'idée a fait son chemin et des "accueils" se sont organisés sous des formes multiples accompagnés par Prospective Jeunesse ou par d'autres partenaires périscolaires (Ligue de l'Enseignement, ZEP, IRFEC, maison de quartier...). L'idée de départ n'était pas de s'établir dans une école mais bien de soutenir le projet puis de passer le relais à moyen terme à un autre "tiers"; c'est ainsi que l'action peut évoluer, s'ajuster et se développer.

1987-1997

L'histoire des subsides

Les trois premières années, hormis un sponsoring privé pour financer le matériel de départ (percolateur, café...), l'action s'intègre dans le cadre de nos activités générales de prévention en Communauté française.

En 1990, une première subvention de la Fondation Roi Baudouin sert de tremplin

MOTS-CLES

- prévention
- école maternelle
- accueil des mères
- espace-rencontre
- tiers
- immigration
- citoyenneté
- promotion de la santé

1. Coordinatrice et animatrice du projet "Accueil à l'école maternelle".

Consultante-Formatrice à Prospective Jeunesse.

2. Animatrice du projet. Psychologue.

3. "Accueillir des mamans immigrées à l'école maternelle. Une expérience de prévention. A suivre". Prospective Jeunesse, 1993.

4. "Ecole et/ou prévention". Actes du colloque des 7 et 8 février 1986. Strasbourg. Editions Eres. Accord et à ca. 1986.

au développement du projet et à l'édition d'une brochure³ en 1993.

De 1992 à 1996, les subventions successives de la Région Bruxelloise, du Fonds d'impulsion à la politique de l'immigration (FIPI) et de la Cocof en permettent la poursuite.

Et dans ce parcours proche parfois de celui du combattant, l'A.S.B.L. en assure la survie en 1995, faute de subvention officielle.

L'histoire des références

En 10 ans, le projet connaît plusieurs animatrices (les "tiers") venant d'horizons différents: la première (1987-1989), de formation analytique, y a forcément laissé son empreinte à la base; la deuxième (1990-1995) y a posé son regard de pédagogue et apporté son expérience de l'institution scolaire; depuis 1995, une psychologue à la double formation psychanalytique et systémique pose un regard encore nouveau sur le sens et les effets de l'action. Enfin, une animatrice a parcouru presque l'entièreté du parcours (1988-1997) et la décède en termes de promotion de la santé.

Au delà des différences individuelles, le fil rouge qui a tissé l'histoire des "accueils" est certainement la priorité accordée aux relations mères - institutrices: le choix d'une action de prévention générale auprès de jeunes enfants via les adultes qui s'occupent d'eux (les adultes-relais). *L'aspect relationnel de ces espaces-rencontres* a toujours été privilégié par rapport au contenu pédagogique.

Le fil rouge de la rencontre et du respect des différences s'est décliné sur un mode plus interculturel jusqu'à il y a quatre, cinq ans. Aujourd'hui, le terreau fondateur se nomme plutôt citoyenneté, prise de parole, responsabilité.

L'histoire des partenaires

Du côté des écoles: la dynamique des "accueils" s'est inscrit dans un mouvement d'ouverture aux familles et plus précisément dans le désir de les voir s'intéresser à l'école et au travail de leurs enfants. Des événements récents en Belgique ont aussi influencé la vie et les relations scolaires: la crise profonde de l'enseignement a renforcé le besoin de reconnaissance des instituteurs quant à la qualité et à l'importance de leur travail. Les affaires de rapt et de pédophilie ont refermé sensiblement les portes des

écoles et accru les surveillances, teintées de méfiance...

Du côté des mères: la première école était fréquentée à 90% par des enfants marocains et les mères étaient invitées aux "accueils" par des avis rédigés en français et en arabe. Au fil des nouvelles écoles, et pour que la langue de chaque enfant de la classe soit représentée, des traductions s'ajoutèrent en italien, espagnol, grec, turc, yougoslave, polonais... Puis finalement, dans l'impossibilité de suivre le rythme des nouvelles nationalités, on en revint à une invitation adressée aux mères en langue française uniquement.

D'une manière générale, il est difficile de connaître les besoins et les demandes des mères (surtout celles que l'on ne voit jamais...), il s'agit de populations plurielles et mouvantes, aux multiples coutumes; toutefois, il apparaît que les femmes marocaines, même quand elles ne sont pas majoritaires dans la classe, sont les plus assidues aux "accueils".

Les processus

10 ans... 10 écoles... Et que sont ces "accueils" devenus? Se sont-ils transformés? Selon les personnes, les contextes, les contraintes...?

Il nous a semblé qu'un sondage des processus mis en route pouvait nous éclairer aujourd'hui dans nos représentations du projet et des valeurs que nous voulions défendre. Nous avons donc retenu quatre écoles significatives du point de vue des processus (cfr. tableau des répartitions: les écoles A, D, G, H).

Aucune des quatre écoles contactées au préalable par lettre ne refuse l'interview. Seule, la direction de l'école H s'inquiète de notre proposition.

Lors des entretiens (janvier 1997), notre démarche soulève la curiosité, puis l'intérêt, et même un certain enthousiasme lorsque les tableaux récapitulatifs des accueils redonnent corps à une histoire déjà lointaine, presque oubliée: dates, circonstances des débuts, partenaires successifs sont reprécisés. L'action reprend sens, s'inscrit dans la durée.

Car l'histoire des accueils semble peu écrite; les journaux de bord souvent abandonnés ou peu relus, les réunions de concertation non systématiques parce que le quotidien est pressant et que le temps manque.

Les entretiens sont donc l'occasion

Répartition des accueils

ECOLE	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96
	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97
A	1	2	1							
B										
C				1	1	1	1	2		
D				1	1	1				
E				1	2	3	3	3		
F				1	1	1				
G						1	1	1		
H							1	1		
I									3	3
J									1	1

inattendue pour les écoles de faire un "arrêt sur image" et de retracer le chemin parcouru.

Au-delà des données "objectives" recueillies lors de ces entretiens (nombre d'accueils par semaine, fonctionnement, relais de Prospective Jeunesse par telle institution, profil de la population actuelle de l'établissement, etc.), il nous a semblé plus intéressant de montrer ce que chacune de ces expériences a de particulier et en quoi elle a alimenté notre réflexion.

Que sont les accueils devenus ?

L'école A (1987-1989), l'expérience fondatrice

(L'entretien s'est déroulé d'abord avec la direction et s'est poursuivi dans une classe avec les deux institutrices pionnières, de 3^{ème} maternelle et 1^{ère} primaire).

Le choix de cette école pour notre sondage s'est imposé d'évidence : le premier accueil de Prospective Jeunesse a démarré ici, entouré d'actions multiples amenées par diverses équipes (Maison de quartier, recherches universitaires ULB, coordination locale...) préparé pendant six mois et soutenu par une direction convaincue.

Depuis 1989, après le départ de Prospective Jeunesse et l'arrivée d'une nouvelle direction, c'est toujours le même trio qui mène l'accueil : le tiers venant d'un centre de santé mentale et les deux institutrices ; à ce trio s'est joint de manière irrégulière l'un ou l'autre collègue titulaire de classe parallèle.

Le fonctionnement est resté le même, l'esprit de l'accueil aussi : il s'agit de rassurer les parents, "le monde des familles et le monde de l'école ne sont pas antagonistes". Le but est aussi d'adoucir, de dédramatiser le passage du maternel au primaire.

Il n'y a pas de programme établi, de thèmes préparés, de volonté d'instruire : "les mères sont là pour elles mêmes", dans un espace et un temps délimités. Les enfants sont dans leurs classes, actifs, autonomes, ou pris en remédiation par les agents des ZEP ou la logopède. Ce temps d'accueil auquel tous tiennent - enfants et adultes - exige en effet que les enfants apprennent à gérer leur temps, à être responsables. C'est un temps de rencontre, de détente, précieux, pas du temps perdu.

Il a toujours lieu, même si (c'est rare) il n'y a pas de mères présentes. L'investissement des institutrices est important, au propre

comme au figuré, puisqu'elles financent elles-mêmes le café ! Elles refusent farouchement d'être "récupérées" ou "embarquées" dans quelque projet qui dénaturerait leur action.

Pourtant, tout n'y est pas toujours simple et facile : il y a eu des moments de grande tension (la guerre du Golfe, des tensions interethniques graves dans le quartier, etc.), des problèmes de communication (avec des mères qui ne parlaient pas le français !), des mères qu'on voudrait voir et qui ne viennent jamais, celles qu'on regrette de ne plus voir, etc.

Un essai d'étendre les accueils a eu lieu dans l'école : une animatrice recevait les mères de plusieurs classes dans un local de garderie, mais les institutrices concernées ne pouvaient pas toujours s'y présenter et l'animatrice, seule avec les mères, ne connaissait pas non plus les enfants. L'expérience ne s'est pas poursuivie.

L'école D (1990-1995), l'expérience la plus longue

(L'entretien a eu lieu d'abord avec la direction puis avec les quatre institutrices et les assistante sociale et logopède de la ZEP).

La directrice actuelle qui a participé comme institutrice, dès 1990, aux accueils initiés par Prospective Jeunesse les reconnaît aujourd'hui comme faisant partie du projet d'école. Ils participent à la politique générale d'accueil de son école maternelle et doivent donc concerner l'ensemble des classes.

Elle rappelle que l'initiative de Prospective Jeunesse proposée en 1990, via la ZEP, n'avait pas été acceptée à l'époque par la direction ; puis celle-ci ayant changé, les accueils avaient pu démarrer et s'étaient poursuivis malgré encore deux changements de direction.

En juin 1995, l'animatrice de Prospective Jeunesse passe le relais à la ZEP et une maison de quartier. Et ensuite ?

De cet entretien, très animé, nous retenons :

- Une certaine nostalgie : le départ d'une animatrice qui est venue pendant cinq ans, deux fois, puis trois fois par semaine, n'est pas facile à assumer, ni pour les institutrices, ni pour celles qui reprennent sa tâche ! L'investissement a été important, de part et d'autre, d'autant plus que les institutrices se sentaient particulièrement soutenues et encouragées : "elle connaissait et remarquait notre travail, elle nous encourageait, elle animait, ..."

- L'unanimité quant aux effets bénéfiques des accueils sur leurs contacts avec les mères.

- L'objectif défini par la directrice est d'éliminer l'échec scolaire et de mobiliser les parents. Le but des accueils a changé: il s'agit "d'éduquer, d'élever le niveau des mères". Les projets mobilisateurs (théâtre, bibliothèque, prêt de livres aux mères) animés par la ZEP vont dans ce sens. Si, dans les faits, les accueils hebdomadaires subsistent, l'envie de "faire autrement" se manifeste, surtout chez celles qui ressentent le plus le départ de l'animatrice de Prospective Jeunesse : accueils espacés à quinzaine, vidéos pour montrer aux mères ce qu'on fait en classe, goûters spéciaux plutôt que cafés hebdomadaires.

L'école G (1993-1995), une expérience qui essaime

(L'entretien s'y fera en deux fois vu la quantité des informations et le nombre de personnes à rencontrer: la direction, l'animatrice actuelle de la ZEP et les quatre institutrices)

Il s'agit, en 1993, de l'initiative isolée d'une institutrice maternelle qui interpelle Prospective Jeunesse pour démarrer un accueil. Son projet est précis : "aider les mères dans leurs problèmes éducatifs". Les deux animatrices ne sont pas disponibles - une "extra" de Prospective Jeunesse sera déléguée (d'abord bénévolement) dans cet accueil qui fonctionnera ainsi pendant deux ans.

En janvier 1997, le directeur enthousiaste explique qu'il y a des accueils dans toutes les classes maternelles, grâce à l'expérience convaincante de cette institutrice et à la présence, depuis deux ans, d'une animatrice de la Ligue de l'Enseignement.

Maelstrom d'informations et de moyens... on est loin du modèle "Prospective Jeunesse 1987". Cela va de l'accueil permanent, journalier, à des accueils toutes les six semaines (l'animatrice doit se partager dans plusieurs classes), avec ou sans thèmes... L'éventail est vaste, et le vécu des institutrices varié.

Quant à notre pionnière, après trois ans, elle avoue une certaine lassitude : les mères posent toujours les mêmes questions, les mêmes problèmes se reposent année après année. Déçue, elle a l'impression que d'autres "extérieurs", "plus qualifiés" - ou même "spécialistes" - pourraient mieux leur expliquer comment faire, les convaincre...

A côté des accueils hebdomadaires, elle a institué des réunions plus ou moins mensuelles, animées par des intervenants du réseau local (ONE, IMS, assistante de police, etc.). Mais elle n'est pas satisfaite : elle rêvait d'une assistance plus fournie.

C'est incontestablement une institution "accueillante" au sens large, ouverte aux

parents, aux intervenants extérieurs, aux initiatives nouvelles... Une école vivante, foisonnante de projets, où chaque enseignant a une grande liberté d'action et façonne son quotidien selon son choix.

L'école H (1993-1994), une expérience écourtée

(Un entretien avec la direction, seule)

L'école est choisie pour la brièveté de la collaboration avec Prospective Jeunesse : une petite année scolaire (93-94), c'est l'expérience la plus courte, et par là, intéressante à analyser.

En 1993, la direction contacte Prospective Jeunesse sur base des échos favorables d'une école voisine et dans la foulée d'une expérience avec la ZEP. L'accueil démarre en octobre. Il semble que l'expérience s'avère vite décevante pour l'école et que la concertation, à Pâques 1994, conclut à l'arrêt de la collaboration dès la fin de l'année scolaire.

Aujourd'hui, la direction en définit clairement la raison: "malentendu sur les objectifs". Il n'y avait pas d'accord suffisant ni sur le fond ni sur la forme. Pour l'école, l'accueil est l'occasion d'expliquer son fonctionnement et son rôle aux familles, de rappeler les règles (ex. du début de l'obligation scolaire), de les pénétrer de son importance (ce n'est pas une garderie), du bien fondé des travaux à la maison, etc.

Quant à la forme, elle dérange: on privilégie l'expression spontanée, sans exclusive. Il n'y a donc pas de fil conducteur, de thèmes définis. "L'animatrice n'animait pas". Le nombre des mères diminue, chute attribuée à l'absence de thèmes : "Cela ne les intéressait pas". Et last, but not least, l'accueil se faisant pour les 3 classes maternelles à la fois, les enfants s'agitent, "c'est la foire" dans les classes. La situation est intenable.

En 1997, la direction voit encore des aspects positifs aux rencontres des mères (elles posent plus de questions sur l'école) et souhaiterait toujours en organiser, éventuellement avec les partenaires de la ZEP, si ceux-ci acceptent le projet ainsi défini.

Globalement,

- L'idée de départ est restée: un accueil spécifique des mères à l'école maternelle.
- Il n'y a pas un modèle d'"accueil", chacun est unique; même au sein d'une politique générale d'école, il variera selon les motivations et les personnalités, les contraintes, le groupe des mères, l'histoire, la lassitude... A vocation plus ou

moins informative et pédagogique, avec ou sans invités ponctuels, avec ou sans les institutrices (nous avons rencontré un instituteur maternel en 10 ans), dans la classe ou ailleurs, il nous renseigne sur les représentations des uns et des autres sur les rôles de l'école et des parents et les relations qui en découlent. Questions personnelles et collectives des valeurs qui orientent les choix et les actions...

• Les accueils organisés autour de thèmes et d'activités rallient plus volontiers les suffrages des enseignants que les réunions ouvertes, sans thèmes annoncés, jugés parfois comme des lieux de papotage et de cancans ou comme des situations plus risquées car plus exigeantes aussi. Pour certains, l'exemple de l'école A peut paraître incongru et inapproprié : l'école n'est-elle pas faite avant tout pour apprendre ? Par contre, si l'école est trop centrée sur elle-même et pas assez ouverte sur la famille, le projet a-t-il une chance de survie ?

• La clarification des objectifs et la concertation en amont de l'action est essentielle: elle a certainement manqué à l'école H et en partie à l'école G où les attentes réciproques ne se sont pas suffisamment ajustées.

• Les concertations trimestrielles et les carnets de bord ont été abandonnés: manque de temps, trop de sollicitations.

• La dynamique scolaire à laquelle ont contribué les accueils a suscité des collaborations entre les mères et les institutrices mais aussi des solidarités entre les premières et des propositions d'aides ponctuelles de la part de...pères: Elle s'est réalisée progressivement, jamais dans le court terme.

• Les écoles primaires n'ont pas suivi. C'est un "plus" pour l'école maternelle, mais qui ne s'est pas prolongé dans un projet commun (sauf parfois en troisième maternelle pour des rencontres avec la première primaire).

Réflexion sur notre pratique actuelle

• *Un glissement s'est opéré* dans notre présentation du projet : d'une rencontre interculturelle, basée sur la valorisation des cultures, on a glissé vers la rencontre des deux mondes différents que constituent l'école et la famille. Il s'agit d'*accueillir des mères* et non plus des mères immigrées pour une meilleure connaissance et collaboration réciproques, pour le bien de l'enfant. Dans

des écoles, où il n'existe pas d'association de parents, où de nombreuses mères ont peu ou pas été scolarisées en Belgique, en ignorant d'autant plus les habitudes scolaires, et en maîtrisant mal la langue (surtout écrite), c'est un lieu où l'on est invité à prendre la parole, où sont amenés avis, questions, suggestions, explications, projets .. de part et d'autre. Moment qui se révèle particulièrement bienvenu lors des années de passage (entrée à la maternelle et en primaire), qui participe à la qualité de la vie et des relations dans l'école et qui invite à la *citoyenneté*.

• Notre mandat :

expert sollicité par l'école pour organiser et accompagner le projet à court et moyen terme

tiers autour de la table entre les mères et les institutrices pour faciliter la distance et la communication;

Ce double mandat est parfois difficile à tenir car il s'agit d'être tantôt le médiateur bienveillant qui œuvre à la reconnaissance et au soutien des compétences des unes et des autres et tantôt le partenaire privilégié des professeurs dans leur démarche d'ouverture avec les hauts et les bas inévitables liés à l'aventure.

Expert (au service de l'école) et tiers qui peuvent aussi révéler (malgré eux) des dysfonctionnements internes qui dépassent largement le cadre du mandat.

• *Quelques aspects de la technique* que nous estimons importants et confirmés sur le terrain :

le lieu: de préférence *le lieu de vie* des enfants avec leur institutrice pour privilégier le lien qui existe entre l'enfant et ses adultes de référence.

Le temps: la *ponctualité* des fins de séances, la *régularité* hebdomadaire et la *durée*.

La *tasse de café* : un élément de convivialité, et elles l'ont bien compris, ces mères qui viennent malgré le jeûne du ramadan, ou qui ne boivent jamais, ou cette institutrice qui rebaptise le "café des mamans" en "rencontre des mamans". Un moyen au service de l'objectif.

L'absence de thèmes préparés: pour mettre en avant surtout les liens et les ressources spontanées plutôt que les positions d'autorité et de savoir.

Les concertations trimestrielles avec institutrices et direction, (appelées auparavant "évaluations" mais le terme rebutait par l'idée de sanction véhiculée), pour oublier l'instantanéité et repenser le

Bibliographie

"Ecole et/ou prévention", Actes du colloque des 7 et 8 février 1986. Strasbourg Editions Eres. Accord et à cr. 1986.

A. Papeians et P.F. Serstevens, "Un projet de prévention des toxicomanies en milieu maghrébin à Bruxelles". Revue Psychotropes Vol. V, N°3, automne 1989.

N. Michiels, A. Papeians, "Accueillir des mamans immigrées à l'école maternelle. Une expérience de prévention. A suivre". Prospective Jeunesse Bruxelles 1993.

Chr. Lannoye, "Evaluation d'une recherche-action dans le cadre de Pauvreté et Scolarisation: accueil des parents en classe maternelle" 1993.

J. Lacroix, M.-C. Lacroix, "Recherche-action de développement et d'analyse d'initiatives-pilotes en matière de petite enfance et d'intégration des populations immigrées", Synergie, 1994.

A.-C. Frankard, X. Renders, A. Laby, M. Sand, M. Meyfroot, J. Tanghe, M. Vermeylen, "La prévention en santé mentale de l'enfant": recherche-action portant sur quinze activités de prévention à Bruxelles et en Brabant Wallon", 1996.

J.M. De Ketele, X. Roegiers, "Methodologie du recueil d'informations: fondements des méthodes d'observation; de questionnaires; d'interviews et d'études de documents", De Boeck-Université, 1996.

projet: "... l'occasion de s'arrêter pour réfléchir à une des composantes fondamentales de leur travail quotidien, dont l'apparente banalité et l'aspect routinier peuvent occulter certains choix implicites et certains effets cachés." (De Ketele J.M. et Roegiers X. op. cit. page 8). *Les carnets de bord et les supervisions* : propres à Prospective Jeunesse pour garantir la mémoire et le sens (direction et signification).

•...et le regard sur les effets pervers éventuels: pour les débusquer, les évaluer et dans la mesure du possible les limiter: ils concernent principalement l'absence des pères, les risques de stigmatisation supplémentaire des enfants et des mères, les risques d'un lieu supplémentaire de confusion dans l'école (qui fait quoi ?) et de multiplication des partenaires périscolaires sans coordination, le risque de prévalence du faire sur la réflexion et les pièges du clientélisme pour les institutions en présence.

Ces thèmes : mandat, méthode, effets pervers ne peuvent qu'être cités dans cet article, par manque de temps et de place; nous souhaitons les développer prochainement car ils sont fondamentaux et transposables dans d'autres lieux de prévention.

Des pistes pour l'avenir...

Au terme de ce parcours et au vu de la diversité des expériences, nous soulignerons les quatre points suivants:

• Les objectifs entre Prospective Jeunesse, la direction et l'institutrice sont à définir lors de la mise en route du projet mais aussi à reprendre à chaque nouvelle année scolaire pour être présentés de manière plus cohérente et officielle aux parents et aux autres collègues.

• Si des choix sont à faire, nous privilégierons les accueils dans les années de passage c'est-à-dire l'entrée à l'école maternelle et l'entrée à l'école primaire.

• La motivation du professeur, sa liberté individuelle d'entreprise et d'association et le plaisir qu'il en retire sont des atouts essentiels, la question de l'accompagnateur devrait aller plus souvent dans le sens: "comment aménager votre projet?"

• Nous soulevons pour les Hautes Ecoles l'intérêt de sensibiliser les futurs professionnels à l'ouverture possible de l'école, sans y perdre sa spécificité et sans contrainte; nous savons le nombre de sollicitations et de pressions que connaissent les instituteurs mais nous avons pu aussi approcher avec eux le plaisir et la richesse de l'ouverture.

La presse en un clin d'oeil !

La montagne a accouché d'une souris ! La Belgique, par la voie du groupe de travail "drogue" du Parlement a rendu son verdict: il n'y aura pas de dépénalisation de facto de la consommation de cannabis, cependant, sa simple consommation ne devra faire l'objet que de "la plus basse des priorités" de l'action pénale. Notre pays, coincé entre les Pays-Bas jugés trop laxistes et la France considérée comme prohibitionniste, a opté pour un compromis à la belge et se contentera d'une tolérance de rigueur, le CVP n'acceptant pas le concept de dépénalisation.

Par contre, un pas a été fait dans le domaine des traitements de substitution à la méthadone qui seront développés. On insistera également sur le rôle des médecins généralistes. Quant à la prévention, elle ne devrait pas être oubliée.

Il semble se dégager une volonté de modifier la vision de la toxicomanie et de mener une politique plus cohérente.

Le texte doit encore être soumis aux parlementaires en séance plénière, mais la Cora (Coordination Radicale Antiprohibitionniste) a d'ores et déjà demandé aux députés de le refuser, le jugeant trop répressif. La Cora fustige le retrait des conclusions de Monsieur Claude Stoclet (expert francophone) considérées comme peu scientifiques et tendancieuses, au seul profit du rapport de Monsieur Brice De Ruyver (expert néerlandophone) proche du ministre de l'Intérieur.

Pendant ce temps, à Paris, l'Académie des Sciences a rendu public son rapport qui "ne peut que convaincre des dangers liés à la consommation du cannabis" aux dires du secrétaire d'Etat à la Recherche. Pour certains experts, le cannabis reste une "drogue piège" dont la dépendance physique met en danger la vie de nombreux jeunes. Pour d'autres, il reste préférable au tabac et à l'alcool.

On le voit, le débat n'est pas clos et de nombreux politiciens se basent sur ce rapport scientifique pour justifier et maintenir la prohibition en France.

La presse a également largement fait état, ces dernières semaines, de l'apparition massive de "smart drugs" ou "smart drinks", principalement dans les discothèques et mega dancings du nord du pays et à Bruxelles. Ces boissons énergisantes sont surtout consommées par les jeunes de 17 à 25 ans.

Ces produits sont montrés du doigt en raison de leur dangerosité et de l'amalgame qui pourrait être fait avec d'autres drogues de synthèse notamment. Si la plupart ne contiennent que de grandes quantités de minéraux, vitamines et caféine - ce qui peut être nocif - d'autres sont composés de substances beaucoup plus dangereuses comme l'éphédrine ou la taurine et d'herbes et plantes hallucinogènes.

Ces boissons au nom évocateur - XTC, Red Bull, Black Power, Dynamite - sont sensées combattre le stress, la fatigue, l'impuissance et augmenter l'activité et la concentration. Cependant, aucune mention de la composition n'est indiquée sur ces boissons. Il n'est donc pas facile de savoir s'il faut les considérer comme de simples aliments ou comme un médicament. De plus, le fait qu'elles soient souvent consommées avec de l'alcool ou d'autres drogues augmente d'autant leur toxicité.

Le secrétaire permanent à la politique de prévention du ministère de l'Intérieur, le VSPP, Kris Van Limbergen a d'ailleurs demandé une enquête sur le sujet, en collaboration avec l'Inspection des denrées alimentaires et celle des médicaments ainsi que le ministre de la Santé publique. Une réglementation serait à l'étude obligeant les fabricants à indiquer clairement la composition des produits.

Danielle DOMBRET

PROSPECTIVE JeunesseE

rue Mercelis 27 - 1050 Bruxelles

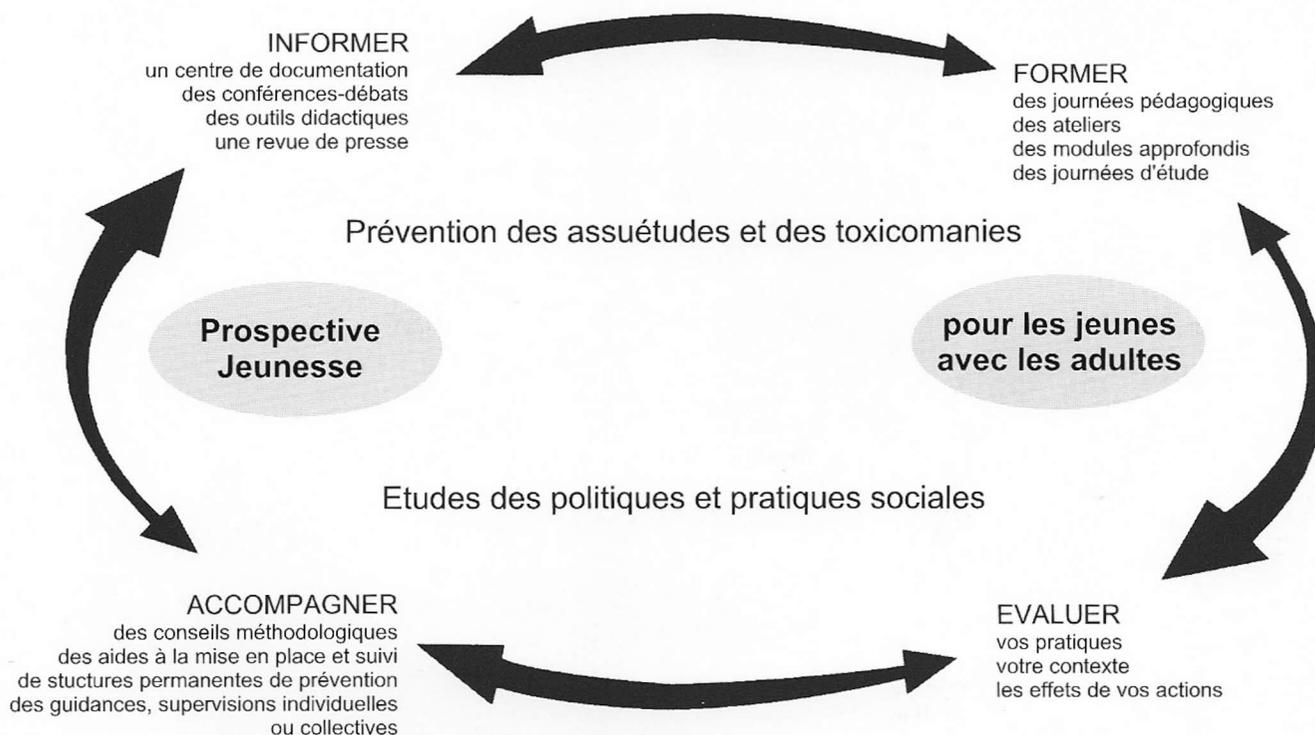
Tél : 02/512.17.66 - Fax : 02/513.24.02

Adresse E-MAIL : prospective.jeunesse@skynet.be

<http://www.prospective-jeunesse.be>

Heures d'ouverture : de 8h30 à 17h

Compte bancaire : 210-0509908-31



PROSPECTIVE JEUNESSE asbl.

S O M M A I R E

Editorial Martine DAL et Henri Patrick CEUSTERS	1
Cannabis : un stupéfiant à démystifier Jean-Pol TASSIN et Nicolas WITKOWSKI	3
DOSSIER " ECOLE ET PREVENTION "	
• Ecole et Prévention : l'école de la réussite ou la réussite de l'école ? Thérèse NYST	6
• Prévention et P.M.S. Roger ANDRE	11
• De la prévention... une des missions essentielles du centre psycho-médico-social Jacques MICHELET	15
• Les activités de prévention, en milieu scolaire, par les brigades de gendarmerie Laurent SURIN	17
• Quelle prévention des drogues à l'école ? François DE REUCK	21
• L'activité des Services Droit des Jeunes Alexia JONCKHEERE	25
• Accueillir des mères à l'école maternelle, un processus de prévention Anne PAPEIANS et Brigitte PORTAL	27
A propos de la revue de presse de Prospective Jeunesse	32



Avec le soutien de la Communauté française
de Belgique et de la Commission communautaire
française de la région de Bruxelles-Capitale.

